

JEAN-PAUL LECOQ INTERPELLE LECORNU
QUI EST EN VISITE AU MAROC
« **Intervenir
en faveur des
détenus
sahraouis** »

P 5

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Mardi 14 juillet 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6794 - 23^e année

SERVICES DE TRANSPORT AÉRIEN
**L'Algérie et
le Mozambique
signent un
accord de
coopération**

P 4

NOUVEAUX BACHELIERS

L'heure des inscriptions a sonné

À peine les résultats du BAC 2026 connus, une nouvelle étape s'ouvre pour des milliers de lauréats. À partir de demain, les nouveaux bacheliers vont commencer les préinscriptions universitaires.

LIRE EN PAGE 3

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'usine Fiat de Tafraoui réalise de bonnes performances

LIRE EN PAGE 4



Ph : DR

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les institutions sécuritaires renforcent leur cadre juridique

P 2

CAMPAGNES CONTRE LES INCENDIES



« Attention, on ne joue pas avec le feu »

P 2

RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Plus de 29 000 postes à pourvoir

P 3

L'ÉDITO

Le parcours sombre d'un sénateur. Voici trois mots pour esquisser un membre des Républicains américains qui a siégé au Capitole depuis 1995 jusqu'à sa mort ce 11 juillet après une maladie qu'on disait soudaine et méchante. Il s'agit du sénateur de Caroline du Sud, Lindsey Graham. Le personnage n'est pas n'importe qui. Nous évoquons un poids lourd qui pèse dans la politique étrangère américaine. C'est une figure influente de son parti, un allié - de premier plan - de Donald Trump et un fervent défenseur de la politique interventionniste américaine. D'ailleurs, ses positions extrêmement belliqueuses en matière de politique étrangère et de sécurité nationale lui ont valu le surnom de « faucon » pour faire partie du cercle très fermé des décideurs qui font et défont les présidents et dictent la politique extérieure américaine. Au cours de sa longue carrière de membre à la Chambre des représentants puis au Sénat, ce partisan de la ligne dure, prompt à l'usage de la force

Portrait d'un parrain du chaos

contre des pays souverains insoumis, a fait 5 dirigeants américains. Bill Clinton, George Bush fils, Barack Obama, Donald Trump (deux mandats) et Joe Biden. D'ailleurs, le sénateur, qui traîne un passé sombre et peu glorieux, a été de toutes, ou presque, les guerres menées par Washington depuis la fin de la Guerre froide. Il est mort comme sont morts d'autres avant lui et après lui dans le Capitole où siègent ses compères et ses... comparses. Il va rejoindre, par exemple, John McCain, vétéran de la guerre du Vietnam décédé en 2018 et soutien inconditionnel de l'invasion de

l'Irak et admirateur des politiques agressives de Washington. Ou encore John Warner (décédé en 2021), le sénateur de Virginie qui a présidé aux destinées de la sinistre commission des forces armées du Sénat. On tient un autre soutien de poids de la guerre en Irak en 2003. Mais, nous sommes, aujourd'hui, et de loin, face à un personnage bien plus royaliste que le roi. Lindsey Graham est un fervent défenseur d'une ligne agressive américaine, notamment contre l'Iran récemment, ou encore un fervent soutien des alliés ukrainiens contre les Russes et israéliens contre les Palestiniens. Les partisans du sénateur « trumpiste » peuvent faire de lui un héros qui a « protégé les États-Unis » en imposant la démocratie sur les chars américains un peu partout en Syrie, en Iran, en Libye et tout récemment en Iran. Mais, le monde libre gardera en mémoire un va-t-en-guerre qui a les mains entachées du sang des peuples opprimés. La mémoire collective internationale se souviendra d'un parrain qui a détruit des États irakien, syrien, libyen...

Farid Guellil

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les institutions sécuritaires renforcent leur cadre juridique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé hier l'ouverture des travaux d'une journée d'étude consacrée aux « dispositions de la loi relative à la protection des personnes physiques dans le domaine du traitement des données à caractère personnel et son impact sur l'activité sécuritaire ».



Organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à l'École supérieure de police « Ali Tounsi » à Alger, cette rencontre a réuni plusieurs hauts responsables et représentants des secteurs concernés par la protection des données personnelles et la transformation numérique. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), Samir Bourahel, du

directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que d'un représentant de la Direction générale de l'Agence de sécurité des systèmes informatiques relevant du ministère de la Défense nationale.

Des cadres supérieurs des secteurs de l'Intérieur, de la Justice, de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel et de la DGSN ont également pris part aux travaux, en présentiel ou par visioconférence. Cette journée d'étude vise à examiner les dimensions opérationnelles et organisationnelles du nouveau dispositif juridique encadrant le traitement des

données à caractère personnel. Les participants ont notamment abordé les moyens de renforcer la conformité aux dispositions de la loi 18-07, modifiée et complétée par la loi 25-11, dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation numérique. Les débats ont également porté sur les enjeux liés à la protection des données personnelles dans les pratiques administratives et sécuritaires, avec l'objectif d'assurer un équilibre entre les impératifs de modernisation des services publics et les exigences de respect des droits des citoyens.

La rencontre a constitué un espace d'échange d'expertises et de réflexion entre les différentes institutions concernées, à travers plusieurs sessions scientifiques et interventions spécialisées consacrées aux aspects juridiques, réglementaires et pratiques de la législation en vigueur. Les travaux devaient aboutir à une série de recommandations visant notamment à élaborer un guide d'orientation unifié destiné à encadrer les procédures administratives, sécuritaires et judiciaires relatives au traitement des données à caractère personnel.

A.N.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La HATPLC examine 25 dossiers

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a présidé les travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil de l'Autorité au titre de l'année 2026. Cette réunion a été consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à la prévention de la corruption, au traitement des signalements et au renforcement du dispositif national de transparence. Selon un communiqué publié hier par l'Autorité, cette session s'est tenue conformément aux dispositions des articles 29 et 31 de la loi n° 22-08 relative à l'organisation, à la

composition et aux attributions de l'Autorité nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Au cours de la réunion, les membres du Conseil ont pris connaissance du bilan des signalements enregistrés jusqu'à la fin du premier semestre de l'année 2026. Ils ont également examiné, conformément aux dispositions légales en vigueur, 25 dossiers susceptibles de contenir des indices de faits de corruption, qui ont fait l'objet d'une étude approfondie et de délibérations.

Par ailleurs, le Conseil a procédé à l'examen du projet de rapport annuel de

l'Autorité pour l'exercice 2025 en vue de son approbation. Les participants ont également débattu de la première version d'un projet de décret exécutif fixant les mécanismes de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, en application de l'article 7 de la loi n° 22-08.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Autorité pour renforcer la gouvernance, promouvoir la transparence dans la gestion publique et consolider les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption en Algérie.

Ania N.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION CONTRE LES INCENDIES À TRAVERS LE PAYS

« Attention, on ne joue pas avec le feu »

Sur tout le territoire national, la mobilisation ne faiblit pas. Les campagnes de sensibilisation pour prévenir les incendies de forêts et des récoltes agricoles se poursuivent à un rythme soutenu dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Ces campagnes, menées en exécution des instructions du ministre du secteur Saïd Sayoud, sont supervisées par les autorités locales et les services de la Protection civile, avec la participation des

différents secteurs et organismes concernés, afin de « limiter les causes des incendies et d'ancrer les comportements préventifs chez les citoyens », a précisé la même source. Ces actions comprennent l'organisation de journées d'information et de rencontres de proximité, ainsi que des actions de sensibilisation sur le terrain au profit des agriculteurs, des habitants des zones forestières et des visiteurs des espaces naturels, au cours desquelles des conseils et des orientations y sont fournis concernant les moyens de

prévention des incendies ainsi que les mesures à suivre pour éviter leur déclenchement ou limiter leur propagation. Dans cette optique les opérations de distribution de dépliants et d'affiches de sensibilisation sont intensifiées, et divers moyens d'information et de communication ainsi que les réseaux sociaux sont également exploités afin de diffuser les messages de prévention, tout en insistant sur l'importance de signaler immédiatement tout incendie ou tout comportement susceptible d'en provoquer, afin de favori-

ser une intervention rapide et de limiter les dégâts. Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre de « l'approche préventive » adoptée par les pouvoirs publics, visant à faire du citoyen « un partenaire essentiel dans la protection de la richesse forestière et des récoltes agricoles, ainsi que dans le renforcement de la conscience collective quant à l'importance de préserver les ressources naturelles et les biens, en sus de renforcer la sécurité alimentaire du pays », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

GESTION DES CATASTROPHES

La Protection civile gagne en expertise à l'international

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a participé à la réunion mondiale du Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (INSARAG), organisée au Brésil, où elle a pris connaissance des dernières avancées en matière de systèmes et de technologies dédiés à la gestion des catastrophes ainsi qu'à la protection des vies humaines et des biens, indique un communiqué de l'institution. La participation algérienne était représentée par le capitaine Abdelbasset Benabi, qui a participé, à cette occasion, à la réunion mondiale de l'INSARAG, ainsi qu'à la réunion régionale des pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient, et à la réunion des chefs des équipes de recherche et de sauvetage en milieu urbain, selon la même source. Cet important rendez-vous international a été marqué par l'examen et l'adoption d'une série de décisions et de nouveaux mécanismes visant à renforcer le dispositif mondial d'intervention et de réponse aux catastrophes. Il s'agit notamment de la mise à jour des critères de classification des équipes internationales de recherche et de sauvetage afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle, du lancement de la version actualisée du guide d'orientation et des directives relatives aux opérations de secours et de sauvetage, ainsi que de l'adoption de la troisième génération du système numérique de gestion et de coordination des informations sur les catastrophes ICMS 3.0, destiné à accélérer le partage des données entre les équipes. Les participants ont procédé à l'adoption officielle des mécanismes régissant les équipes spécialisées dans les interventions en cas d'inondations, ainsi qu'à la mise à jour du Centre virtuel de coordination des opérations VOSOC 2.0, afin de renforcer la communication en temps réel entre les Etats et les organisations lors des situations d'urgence, selon la même source. Cette participation de la Protection civile algérienne à cette rencontre reflète « sa position de référence aux niveaux régional et international, ainsi que sa volonté constante de suivre les dernières avancées en matière de gestion des catastrophes et de protection des personnes et des biens », a conclu le communiqué.

L. Z.

VAGUE DE CHALEUR

Jusqu'à 49 °C dans plusieurs wilayas

Les services de la météorologie ont annoncé la poursuite de la vague de chaleur qui touche plusieurs wilayas du pays. Selon un bulletin météorologique spécial (BMS), les températures exceptionnellement élevées enregistrées hier atteignant 49 °C se poursuivront également aujourd'hui. Face à ces conditions climatiques extrêmes, les autorités appellent les citoyens à faire preuve de vigilance, en évitant les expositions prolongées au soleil, notamment durant les heures les plus chaudes de la journée, et en veillant à une bonne hydratation, en particulier pour les personnes âgées, les enfants et les personnes souffrant de maladies chroniques.

A.N.

NOUVEAUX BACHELIERS

L'heure des inscriptions a sonné

À peine les résultats du Baccalauréat connus, une nouvelle étape s'ouvre pour des milliers de lauréats.

À partir de demain, les nouveaux bacheliers pourront entamer les pré-inscriptions universitaires, première phase d'un parcours qui les conduira vers le choix de leur filière et de leur établissement d'enseignement supérieur. Après des semaines d'attente et de stress, l'heure est désormais aux projets d'avenir, avec une opération d'orientation qui mobilisera, comme chaque année, les plateformes numériques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Parmi les principales nouveautés de cette année figure le lancement d'une application permettant de calculer avec précision la moyenne pondérée, afin d'aider les futurs étudiants à choisir leur filière. Autre innovation, le nombre de choix de spécialités passe de 10 à 12, offrant davantage de possibilités aux nouveaux bacheliers. Treize nouvelles spécialités consacrées aux métiers du futur seront ainsi proposées, notamment dans les domaines des protéines, des semences, des villes intelligentes ainsi que de l'intelligence artificielle. Un cursus d'ingénieur d'État en intelligence artificielle sera lancé avec l'objectif de former 30 000 spécialistes à l'horizon 2030. Le ministère ouvre également plusieurs nouveaux masters, notamment en technologies publiques, en interopérabilité des systèmes d'information ainsi qu'en mécanique des systèmes spatiaux. Le secteur de la santé bénéficiera lui aussi d'un important enrichissement de l'offre de formation. Parmi les nouveautés figurent une licence en hygiène et santé bucco-dentaire, un master en conseil génétique, un master en intelligence artificielle médicale, un master en bio-informatique médicale ainsi qu'un master en addictologie. Le MESRS a également annoncé l'ouverture d'une filière Pharmacie à l'université de Saïda, l'habilitation d'un master en anesthésie au sein des établissements de formation paramédicale, ainsi que la création d'un diplôme d'études de surspécialisation en médecine de précision. Dans le cadre de la diversification de l'offre de formation, le ministère a décidé de renforcer les cursus conduisant à des doubles diplômes ainsi que les parcours



Ph: DR

individualisés. 7 nouvelles offres de formation en double diplôme ont été habilitées, tandis que quatre nouvelles formations en double compétence viennent enrichir le dispositif. Parmi les nouveaux parcours individualisés figurent notamment les spécialités Patrimoine archéologique et technologies numériques ainsi que Relations internationales et stratégie énergétique. Le ministère annonce également l'ouverture de nouvelles formations dans sept universités dans le cadre du développement des doubles diplômes.

RETOUR SUR UNE SESSION DU BAC MARQUÉE PAR UN NET REBOND

Il est à noter que cette nouvelle promotion aborde l'université avec des résultats en progression. Le taux de réussite des candidats scolarisés s'élève à 56,18 %, contre 51,57 % en 2025, soit un gain de près de cinq points. Sur les 588 611 candidats scolarisés inscrits, 327 029 ont obtenu leur diplôme. Chez les candidats libres, 97 000 admissions ont été enregistrées, représentant un taux de réussite de 43,31 %. Plus de 23 000 candidats ont décroché une mention « Très bien » ou « Excellent », dont 1 232 avec une moyenne supérieure à 18/20.

TIZI-OUZOU, BÉJAÏA ET JIJEL SUR LE PODIUM

Le classement des wilayas confirme une tendance désormais bien installée. Tizi-Ouzou conserve la première place au niveau national, devant Béjaïa et Jijel. Ces trois wilayas continuent de se distinguer

par la régularité de leurs performances, illustrant la qualité de l'encadrement pédagogique et la mobilisation des établissements scolaires.

UN ESPOIR DE RÉINSERTION POUR LES DÉTENUÉS

Au-delà des statistiques nationales, la session 2026 rappelle également la dimension sociale de cet examen. Comme chaque année, des personnes détenues ont pris part aux épreuves du baccalauréat dans les établissements pénitentiaires, dans le cadre des programmes d'enseignement et de réinsertion. Pour ces candidats, l'obtention du diplôme représente bien davantage qu'une réussite scolaire : elle ouvre la voie à la poursuite d'études, à une qualification et à une meilleure préparation à la réinsertion après l'exécution de leur peine.

CÉLÉBRATION DANS UNE AMBIANCE SÉREINE

L'annonce des résultats a, comme chaque année, donné lieu à des scènes de joie devant les lycées et dans les quartiers. Concerts de klaxons, rassemblements improvisés et retrouvailles entre camarades ont rythmé cette journée particulière pour les nouveaux bacheliers. Si quelques cortèges ont été observés dans plusieurs villes, les festivités se sont déroulées dans une ambiance globalement calme, sans incidents majeurs signalés, contrastant avec certaines éditions marquées par davantage d'exubérance.

Ania Nait Chalal

PARLEMENT PANAFRICAIN – AZERBAÏDJAN

Vers une alliance parlementaire renforcée

Le président du Parlement panafricain, Fatah Boutbig, a eu, hier, des entretiens en visioconférence avec la présidente de l'Assemblée nationale de la République d'Azerbaïdjan, Sahiba Gafarova. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération parlementaire et de développer les mécanismes de concertation et de coordination entre les deux institutions.

Les discussions ont porté sur les perspectives d'élargissement de la coopération, ainsi que sur l'intensification des échanges d'expériences et de bonnes pratiques parlementaires. Les deux responsables ont également échangé leurs points de vue sur plusieurs questions d'intérêt commun, dans le but de consolider la diplomatie parlementaire et de promouvoir davantage les relations entre les deux parties. À

cette occasion, Fatah Boutbig a présenté les priorités de sa présidence pour la législature 2026-2029, soulignant l'engagement du Parlement panafricain à élargir ses partenariats avec les différents parlements nationaux et régionaux, au service des objectifs de développement, d'inté-

gration et de coopération. De son côté, Sahiba Gafarova a salué le rôle joué par le Parlement panafricain, affirmant la volonté du Parlement azerbaïdjanais de renforcer les liens de dialogue et de coopération avec cette institution parlementaire continentale. À l'issue des

échanges, les deux parties ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la coordination et à renforcer la communication afin de servir leurs intérêts communs et de consolider les relations entre le Parlement panafricain et le Parlement azerbaïdjanais.

Ania N.

PRIME DE SCOLARITÉ

Le délai d'examen des recours prolongés jusqu'au 22 juillet

Le ministère de la Solidarité nationale a annoncé, hier, la poursuite de l'examen des recours et réclamations des citoyens n'ayant pas bénéficié de la prime de scolarité, et ce jusqu'au mercredi 22 juillet en cours, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, cette mesure intervient sur instruction de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, qui a ordonné la poursuite de l'étude des dossiers de recours des citoyens concernés jusqu'à la date susmentionnée. Cette décision a été prise au profit des citoyens remplissant les conditions d'éligibilité à la prime de scolarité, tout en rappelant que le montant de cette aide a été versé sur leurs comptes postaux le 30 juin dernier dans l'ensemble des wilayas du pays. Le communiqué a ajouté que les services de l'Agence de développement social (ADS) procéderont au versement des bourses scolaires aux bénéficiaires dont les recours auront été acceptés, dès l'achèvement des procédures réglementaires en vigueur, selon chaque situation.

L.Zeggane

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION Plus de 29 000 postes à pourvoir

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, l'ouverture d'un concours de recrutement sur épreuves en vue de l'accès à une formation spécialisée dans plusieurs corps du secteur de l'éducation, au titre de l'année 2026. Cette vaste opération prévoit 26 209 postes répartis à travers l'ensemble du territoire national. Selon le communiqué du ministère, « le concours concerne les grades de surveillant d'éducation, éducateur spécialisé en soutien pédagogique, conseiller analyste en orientation et en guidance scolaire et professionnelle, intendant, intendant adjoint, attaché principal de laboratoire et conseiller en nutrition scolaire ». La répartition des postes ouverts est la suivante : 16 601 postes d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique ; 5 628 postes de surveillant d'éducation ; 1 510 postes d'attaché principal de laboratoire ; 1 053 postes d'intendant adjoint ; 760 postes d'intendant ; 603 postes de conseiller analyste en orientation et en guidance scolaire et professionnelle ; 54 postes de conseiller en nutrition scolaire, a précisé la même source.

LES ÉPREUVES ÉCRITES FIXÉES AU 26 SEPTEMBRE PROCHAIN

Les épreuves écrites du concours sont fixées au 26 septembre 2026. Les inscriptions et le dépôt des dossiers de candidature se feront exclusivement en ligne, via la plateforme numérique du secteur de l'éducation. Les candidats disposent d'un délai de 15 jours à compter de la date de la première publication de l'annonce dans la presse écrite, soit le lundi 13 juillet 2026, pour remplir le formulaire électronique d'inscription selon les postes ouverts. Dans ce cadre, le dossier de candidature doit comprendre notamment une copie de la carte nationale d'identité, une copie du diplôme ou du titre exigé accompagnée du relevé de notes du parcours scolaire ou de formation, ainsi qu'une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national. Les convocations individuelles aux épreuves écrites seront retirées depuis la plateforme numérique et préciseront la date ainsi que le lieu de déroulement des examens. La date de l'épreuve orale sera fixée ultérieurement. Les résultats du concours pourront être consultés par les candidats sur la plateforme numérique après leur publication officielle par le ministère de l'Éducation nationale.

L.Z.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Bonnes performances de l'usine Fiat de Tafraoui

Avec 8 000 voitures supplémentaires, l'Algérie, à travers l'usine Fiat de Tafraoui (Oran), a soutenu la croissance du constructeur automobile Stellantis au Moyen-Orient et en Afrique.



En effet, les livraisons du constructeur automobile Stellantis en Algérie ont progressé d'environ 8000 véhicules entre avril et juin 2026, selon un rapport des estimations de livraisons consolidées pour le deuxième trimestre 2026 publié par le groupe. Cela a compensé, indique la même source, partiellement le recul enregistré dans plusieurs autres marchés de la région Moyen-Orient/Afrique. Le rapport fait savoir que Stellantis a enregistré une baisse estimée à 4000 unités, de ses livraisons dans la zone Moyen-Orient et Afrique, mais l'Algérie a fait exception. Par ailleurs, l'agence italienne Nova News vient d'annoncer que Stellantis a finalisé les phases techniques et industrielles préliminaires en vue du lancement de la production de la nouvelle Fiat Grande Panda sur son site de Tafraoui, près d'Oran. Cela confirme, d'après l'agence, l'accélération de la stratégie industrielle du groupe en Algérie, désignée comme l'un des principaux pôles de développement de ses activités au Moyen-Orient et en Afrique. L'annonce ouvre la voie au lancement officiel du premier modèle assemblé en Algérie selon le système CKD (Comple-

tely Knocked Down), c'est-à-dire à partir de kits de composants destinés à un assemblage local. Selon les dirigeants du groupe, ce projet va au-delà de la simple satisfaction de la demande intérieure et vise à transformer l'Algérie en un centre industriel régional, en ciblant également l'exportation d'automobiles et de composants vers d'autres marchés africains. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification économique de l'Algérie, qui vise à renforcer le secteur manufacturier national et à attirer les investissements industriels étrangers. En avril dernier, le groupe "Stellantis" avait annoncé, dans un communiqué, le lancement de l'expansion de l'usine Fiat de Tafraoui dans le but d'augmenter le volume de production à 135.000 véhicules par an d'ici 2028. Cette nouvelle étape "placera le site de Tafraoui parmi les plus importants centres de fabrication de Stellantis en Afrique et au Moyen-Orient", avait précisé le communiqué. Il s'agit d'accompagner la mon-

tée en puissance de l'usine et de répondre à la demande du marché algérien, précise la même source. "Ce projet s'intègre dans la stratégie industrielle de Stellantis en Algérie et confirme la volonté du groupe de faire du pays un hub régional majeur", a souligné le groupe. Il est prévu que ce nouvel investissement stratégique générera plus de 1000 nouveaux emplois directs et indirects, favorisera le développement de l'intégration locale grâce à une augmentation des volumes, et offrira de nouvelles perspectives aux fournisseurs et partenaires industriels algériens, selon la même source. Pour rappel, depuis son ouverture en décembre 2023, le site Fiat de Tafraoui a connu une croissance remarquable en un temps record: le volume de production est passé de 17000 véhicules en 2024 à 53 000 en 2025. La conclusion d'un accord portant sur plusieurs pièces de d'emboutissage avec une entreprise algérienne a complété la chaîne de valeur et renforcé l'écosystème industriel,

selon le communiqué qui rappelle que l'objectif est de produire 90.000 véhicules en 2026, puis jusqu'à 135.000 véhicules par an en 2028, grâce à l'expansion de l'usine. En matière de formation professionnelle, on sait que Stellantis a mis l'expertise de son département formation à disposition des enseignants techniques et des responsables pédagogiques du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Staouéli (Alger), outre l'enrichissement des contenus de formation et des supports pédagogiques utilisés au centre, avec la possibilité d'accueillir des apprentis en stage au sein du réseau après-vente de Stellantis. Une convention de partenariat a été signée par Stellantis avec le CFPA de Staouéli, en février dernier, visant à développer les compétences et l'employabilité des jeunes dans les métiers de l'automobile. Il s'agit de rapprocher durablement la formation des besoins réels du secteur automobile.

M. R.

DORSALE À FIBRE OPTIQUE TRANSSAHARIENNE

Zerrouki préside la réunion du comité de liaison

Le ministre de la Poste et des Télécommunications a présidé, hier à Alger, les travaux de la réunion du comité de liaison consacrée au projet de la dorsale à fibre optique transsaharienne, un chantier structurant destiné à renforcer la connectivité numérique entre plusieurs pays africains, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a réuni les représentants des pays partenaires du projet ainsi que des responsables d'organismes et institutions nationales concernés. Elle a constitué, selon le communiqué, une étape importante pour faire le point sur l'état d'avancement de ce projet stratégique et pour examiner ses volets techniques et organisationnels, mais aussi pour discuter des moyens de renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes. Intervenant à cette occasion, Zerrouki a mis en avant l'importance continentale du projet, le qualifiant de l'un des chantiers d'interconnexion numérique les plus significatifs en Afrique. Il a rappelé que l'infrastructure prévue permettra d'améliorer les services de télécommunications et de dynamiser les échanges de données entre les pays concernés, avec des retombées attendues sur le développement économique, social et la transformation numérique régionale. Le ministre a par ailleurs présenté ce projet comme un symbole de solidarité et de coopération entre nations africaines, porteur d'une ambition commune : celle de réduire la fracture numérique et de favoriser une intégration régionale plus poussée. Il a réaffirmé, à ce titre, l'engagement de l'Algérie à soutenir les initiatives de développement des infrastructures numériques et à consolider le partenariat africain dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. À l'issue des débats, les participants ont insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts conjoints afin de mener à terme les différentes phases du projet, dans l'optique de maximiser son impact sur le renforcement de la connectivité numérique et le développement durable de la région.

M. Seghilani

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES HORS HYDROCARBURES Rezig épluche le dossier

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, hier, une réunion d'évaluation avec les exportateurs algériens ayant pris part aux différents salons et manifestations économiques organisés à l'étranger durant le second semestre de l'année en cours. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'évaluation des résultats de la participation algérienne à ces événements économiques internationaux, dont l'organisation est supervisée par le ministère. S'exprimant à cette occasion, le ministre a salué les résultats obtenus par les exportateurs algériens lors de leurs participations à l'étranger, saluant leur contribution à la promotion du produit national et au renforcement de sa présence sur les marchés internationaux, ainsi que l'ouverture de nouveaux marchés et la conclusion de contrats et de partenariats commerciaux prometteurs issus de ces participations, reflétant ainsi la compétitivité croissante du produit algérien et la capacité des entreprises nationales à accéder aux marchés extérieurs. Rezig a, à cette effet, affirmé que « ces résultats traduisent le succès de l'approche adoptée par le ministère dans l'accompagnement des exportateurs et le renforcement des exportations nationales, en exécution des instructions du président de la République visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, à renforcer la compétitivité de l'économie nationale et à élargir la présence du produit algérien sur les marchés internationaux. Le ministre a appelé les exportateurs à poursuivre leurs efforts avec la même dynamique et à saisir les différentes opportunités offertes par les salons et manifestations économiques, afin de consolider la place des exportations algériennes à l'issue de cette réunion, le ministre a affirmé que « le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations restera à l'écoute et au service des exportateurs algériens, à travers la poursuite de leur accompagnement, l'écoute de leurs préoccupations et la mise à disposition de toutes les formes de soutien et de facilitations nécessaires pour renforcer leur présence sur les marchés extérieurs, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux visant la promotion et la diversification des exportations », a-t-il conclu.

L. Zeggane

SERVICES DE TRANSPORT AÉRIEN

L'Algérie et le Mozambique signent un accord de coopération

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu hier le ministre mozambicain des Transports et de la Logistique, João Matlombe, accompagné de la délégation qui l'accompagne. Selon un communiqué du ministère, les travaux de cette rencontre ont été couronnés par la signature d'un accord sur les services de transport aérien entre les deux pays. Au cours des discussions, Sayoud a salué le dynamisme du secteur des transports en Algérie sous ses différentes formes, grâce à l'attention particulière accordée par le président de la République à ce secteur stratégique. Cela s'est traduit notamment par les grands projets de développement du réseau ferroviaire, avec en tête la ligne minière ouest reliant Gara Djebilet, Béchar et Oran, la ligne minière est, ainsi que le projet de la ligne Alger-Tamanrasset. En plus du programme ambitieux visant à renforcer la flotte d'Air Algérie avec de nouveaux avions, reflétant la volonté nationale de développer et de moderniser le système de transport. Sayoud a également passé en revue les expertises et les capacités dont dispose l'Algérie dans les dif-

férents domaines du transport, que ce soit en termes d'infrastructures ou de compétences nationales assurant la gestion des différentes installations du secteur, ainsi que l'expérience algérienne dans les systèmes modernes de transport urbain. Il a souligné la disponibilité de l'Algérie à échanger son expertise et à partager son expérience avec le Mozambique, particulièrement dans le domaine de la formation des ressources humaines, et à mettre les capacités nationales au service des projets de coopération commune, afin de contribuer au développement du secteur du transport et de la logistique et de concrétiser un partenariat fructueux au bénéfice des deux pays. De son côté, le ministre du Mozambique a salué les réalisations accomplies par l'Algérie dans le secteur des transports, exprimant l'intérêt de son pays à bénéficier de cette expérience et affirmant sa volonté de renforcer la coopération bilatérale au service des intérêts communs des deux pays. En conclusion de la rencontre, les deux parties ont réitéré leur engagement à poursuivre le travail commun et à renforcer les relations de coopération, ce

qui reflète une volonté commune de hisser au plus haut niveau le partenariat bilatéral dans le domaine du transport et de la logistique. Il serait utile de souligner que cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, du PDG d'Air Algérie, du DG de la Marine marchande et des Ports, du DG de l'Agence nationale de l'aviation civile ainsi que du DG de la Mobilité et de la Logistique. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération entre l'Algérie et le Mozambique dans les domaines du transport, de la logistique et des infrastructures, dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Il est bon de rappeler dans ce contexte que le président de la République du Mozambique, Filipe Jacinto Nyusi, avait effectué une visite de travail et d'amitié en Algérie, septembre dernier. À cet effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait coprésidé, avec son homologue mozambicain, une cérémonie de signature de plusieurs accords de coopération entre les deux pays.

Ania N.

LE DÉPUTÉ JEAN-PAUL LECOQ INTERPELLE SEBASTIEN LECORNU À L'OCCASION DE LA VISITE DE CE DERNIER AU MAROC

« Intervenir en faveur des détenus politiques sahraouis »

Le député français Jean-Paul Lecoq, élu de Seine-Maritime, a adressé une lettre au Premier ministre Sébastien Lecornu, l'appelant à intervenir directement auprès des autorités marocaines en faveur des prisonniers politiques sahraouis. Cette lettre intervient dans le contexte de la visite officielle de Sébastien Lecornu au Maroc, prévue ces mercredi et jeudi.

Dans ce courrier daté du 10 juillet, le parlementaire souligne que ce déplacement — la première visite officielle à l'étranger du nouveau Premier ministre — constitue, selon lui, une occasion de rappeler l'attachement de la France au respect des droits humains, des libertés fondamentales et du droit international. Il y insiste sur le fait que la France, en tant que partenaire international, se doit d'incarner ces valeurs dans ses relations bilatérales, et non de les reléguer au second plan derrière des considérations économiques ou stratégiques. Le député évoque en particulier la situation des détenus du groupe dit de Gdeim Izik, condamnés à de lourdes peines à l'issue de procès que plusieurs instances internationales ont qualifiés d'inéquitables. Il rappelle que plusieurs de leurs dossiers ont fait l'objet de décisions du Comité des Nations unies contre la torture (CAT), concernant des aveux qui auraient été obtenus sous la contrainte. Selon le texte de la lettre, quatre nouvelles décisions rendues publiques le 20 mai dernier réaffirmeraient le caractère systémique de la torture évoquée et l'urgence, selon lui, d'une libération des personnes concernées — des qualifications qui restent, il faut le souligner, celles portées par l'auteur de la lettre et les organisations qu'il cite, et non un constat établi de façon indépendante par un tribunal international.

LE CAS NAÂMA ASFARI AU CŒUR DE L'APPEL

Le député attire particulièrement l'attention sur la situation de Naâma Asfari, membre du groupe Gdeim Izik et vice-président du Comité sahraoui pour le respect



des libertés et des droits de l'Homme (CORELSO), qui a entamé une grève de la faim le 8 juin, précédée de trois grèves d'avertissement au mois de mai. Selon les informations relayées par plusieurs sources sahraouies, il en serait aujourd'hui à plus d'un mois de jeûne — le 36 jour au moment des communiqués évoqués — incarcéré à la prison de Kénitra, présentée comme un établissement où les conditions de détention seraient particulièrement dégradées. Sa demande, selon la lettre, porterait sur l'application de l'avis n°23/2023 du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Cet avis, adopté le 27 mars 2023, qualifie la détention des prisonniers de Gdeim Izik — détenus depuis les événements de 2010 — d'arbitraire, et recommande plusieurs mesures : une libération immédiate et inconditionnelle, une indemnisation des personnes concernées, l'ouverture d'une enquête indépendante sur les allégations de torture, l'amélioration des conditions de détention, l'accès à des soins médicaux appropriés, ainsi que le transfert des détenus vers des établissements pénitentiaires situés plus près de leurs familles — en attendant leur libération définitive. Jean-Paul Lecoq demande donc à Sébastien Lecornu de plaider personnellement, lors de son déplacement, pour la mise en œuvre de ces recommandations auprès des autorités marocaines. Une lettre simi-

laire a été adressée à Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, élargissant ainsi la portée de la démarche au-delà du seul chef du gouvernement. Le texte insiste également sur la situation personnelle de Naâma Asfari, marié à une ressortissante française, Claude Mangin-Asfari, elle-même militante des droits humains. Selon les éléments relayés, celle-ci se verrait interdire l'entrée sur le territoire marocain depuis 2016, et n'aurait plus été autorisée à rendre visite à son mari depuis 2018 — une situation dénoncée comme relevant d'un traitement discriminatoire à l'encontre du couple.

UN RAPPEL DE LA POSITION DU DÉPUTÉ SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le parlementaire réitère par ailleurs son opposition à la reconnaissance, annoncée par la présidence française en 2024, d'une souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Il estime cette position incompatible avec le droit international et considère qu'elle marque une rupture avec la ligne d'équilibre historiquement défendue par Paris entre le Royaume du Maroc et le Front Polisario, présenté par ce dernier comme le représentant légitime et unique du peuple sahraoui — une qualification qui, rappelons-le, ne fait pas consensus et reste débattue sur le plan diplomatique international.

KENYA

La RASD présente à la conférence de l'UA sur la paix et la sécurité

La République arabe sahraouie démocratique a pris part aux travaux de la deuxième Conférence politique sur le renforcement du lien entre la paix, la sécurité et le développement sur le continent africain, tenue les 11 et 12 de ce mois dans la ville de Mombasa, au Kenya. La délégation sahraouie était conduite par l'ambassadeur de la République auprès du Kenya, Mohamed Lemam Mohamed Ali Sidi Bachir. Placée sous le thème « De l'engagement à l'action : renforcer l'articulation entre paix, sécurité et développement », cette deuxième édition vise à traduire les conclusions de la conférence en politiques concrètes et applicables, en intégrant les trois piliers — paix, sécurité et développement — afin de trai-

ter les vulnérabilités régionales, de favoriser la prospérité économique et de prévenir la résurgence et l'extension des conflits. Organisée par l'Union africaine en coopération avec des partenaires internationaux et régionaux, cette conférence a réuni décideurs politiques, institutions financières et organisations de la société civile dans le but de renforcer la solidarité continentale.

Cet événement diplomatique de haut niveau ambitionne de convertir les engagements pris en mesures concrètes pour consolider le lien entre sécurité et développement, et pour accompagner les transitions politiques en Afrique. Selon la partie sahraouie, l'occupant marocain — qualifié dans le communiqué

d'« État d'occupation » — n'aurait pas atteint trois objectifs majeurs qu'il visait à travers cet événement continental : écarter la République sahraouie de la participation à cette édition de l'importante conférence africaine, et ainsi s'assurer, pour les éditions futures, un monopole sur l'organisation de cette conférence politique, privant tout autre État membre de l'Union africaine d'accueillir cet événement. L'intervention de l'ambassadeur sahraoui aurait, selon la même source, levé toute ambiguïté auprès des participants, en affirmant l'impossibilité de séparer l'État sahraoui de l'Afrique ou de l'exclure de sa dimension continentale. Par ailleurs, l'Angola a exprimé sa pleine disposition à accueillir les travaux de

la troisième édition de cette conférence politique en 2028, ce qui a été confirmé par le commissaire du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le Nigérien M. Bankole Adeoye. Ce geste constituerait, selon la partie sahraouie, un précédent important garantissant l'alternance dans l'organisation de cet événement, à l'opposé de ce que recherchait l'occupant marocain. À l'issue des travaux, la délégation marocaine aurait exprimé, toujours selon cette source, sa frustration et son mécontentement face à l'échec de sa manœuvre, après que ses tentatives visant à écarter la République sahraouie des travaux de la conférence se soient soldées par un échec.

M. S.

MOBILISATION CÔTE SAHRAOUI

En parallèle de cette démarche parlementaire, une tribune de solidarité a été organisée par l'unité politico-administrative dite "Chahid El Hafed" dans les territoires sous administration de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). L'événement s'est tenu en présence du Premier ministre Bachraya Hamoudi Bayoun ainsi que du ministre chargé des Territoires occupés et de la Communauté, Mohamed Mami Al-Tamek Ould Salek, entouré de membres du gouvernement, du Conseil national et de représentants d'organisations de défense des droits humains. Dans son intervention, le ministre a qualifié la grève de la faim menée par Naâma Asfari et ses codétenus d'exemple de sacrifice au service de la dignité, de la liberté et de l'indépendance, appelant à l'unité et à l'intensification de la mobilisation. Il a également rappelé le parcours carcéral du détenu, évoquant une disparition forcée initiale après les événements du camp de Gdeim Izik, suivie de plusieurs grèves de la faim successives dans différents établissements pénitentiaires, et plus de quinze années de détention. Un communiqué diffusé par cette même unité, sous le titre évocateur de "cri de dignité et appel urgent pour sauver la vie du prisonnier Naâma Asfari", a dénoncé les conditions de détention des prisonniers de Gdeim Izik, évoquant selon ses propres termes des actes "relevant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité" — une qualification portée par les auteurs du texte, qu'il convient de rapporter comme telle et qui n'a pas été établie par une instance judiciaire internationale compétente. Le communiqué a exprimé sa reconnaissance envers plusieurs organisations internationales, parmi lesquelles Front Line Defenders, l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France), ainsi qu'envers des municipalités françaises — Évry-Courcouronnes, Vitry-sur-Seine et Gonfreville-l'Orcher — ayant fait de Naâma Asfari un "citoyen d'honneur", et envers deux parlementaires italiens cités nommément dans le texte. L'unité a conclu son communiqué par un appel adressé aux Nations Unies et au Comité international de la Croix-Rouge, les invitant à une intervention immédiate pour éviter, selon ses termes, une catastrophe humanitaire.

TENSIONS SUPPLÉMENTAIRES EN DÉTENTION

Le texte fait également état de mesures disciplinaires visant deux autres détenus, Hassan Daha et Ahmed Sbai, à la prison centrale de Kénitra. Ces mesures, qui pourraient déboucher sur des sanctions allant jusqu'à la mise à l'isolement selon les sources sahraouies, seraient intervenues au lendemain d'un rassemblement organisé par des familles de prisonniers civils sahraouis devant la délégation générale à l'administration pénitentiaire à Rabat. Selon la Ligue de protection des prisonniers sahraouis, ces mesures disciplinaires feraient suite à un refus des deux détenus de se soumettre à une fouille jugée humiliante, lors de leur transfert en vue de passer des examens universitaires. Les familles concernées appellent, selon la même source, la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à intervenir, ainsi que les mécanismes onusiens compétents à dépêcher des missions d'établissement des faits dans les prisons marocaines, et réclament la libération immédiate et inconditionnelle de l'ensemble des détenus sahraouis, présentés par cette organisation comme des prisonniers d'opinion.

M. Seghilani

AGRICULTURE, ÉLEVAGE ET PÊCHE

Des filières vitales en ruines à Ghaza

Le secteur agricole de la bande de Ghaza a subi des pertes estimées à près de 3,49 milliards de dollars en raison des destructions massives provoquées par la guerre, entraînant un effondrement quasi total de l'appareil de production agricole et affectant plus de 85 % des composantes du secteur.

Dans un communiqué publié lundi, le ministère de l'Agriculture de Ghaza a indiqué que les pertes se répartissent entre 1,90 milliard de dollars de dommages directs et 1,59 milliard de dollars de dommages indirects, soulignant que les infrastructures agricoles ont été dévastées à une échelle sans précédent. Le ministère précise que le secteur de la production végétale a enregistré une chute drastique de ses capacités, compromettant gravement l'approvisionnement alimentaire local. Sur les 182.247 dunums de terres agricoles recensés dans la bande de Ghaza, 158.909 dunums ont été endommagés, soit un taux de destruction de 87,1 %. La guerre a également provoqué l'effondrement quasi total du réseau d'irrigation. Environ 8.700 puits agricoles ont été entièrement mis hors service, tandis que 3.828 bassins de rétention d'eau ont été endommagés et 1.371 kilomètres de conduites destinées au transport de l'eau agricole détruits. Le secteur de l'élevage figure parmi les plus durement touchés, avec un taux de destruction estimé à 90,3 %. Plus de 5.450 exploitations d'élevage de ruminants et près de 2.300 fermes avicoles ont subi d'importants dégâts. Selon le ministère, le conflit a également entraîné la mort de 69.000 têtes de bétail et de 2,79 millions de volailles, ainsi



Ph: DR

que la destruction de 28.400 ruches. Le secteur de la pêche n'a pas été épargné. Les autorités font état de la destruction ou de l'endommagement de 1.674 embarcations et moyens de pêche, de sept fermes aquacoles, de près de 450 bassins à double usage, ainsi que du seul centre d'alevinage de la bande de Ghaza. Les infrastructures agricoles ont, elles aussi, subi de lourdes pertes. Le ministère recense la destruction de 93 pépinières agricoles, 18 couvoirs, ainsi que 134 chambres froides destinées au stockage des produits agricoles. Les centres gouvernementaux, les laboratoires vétérinaires, les stations expérimentales, les installations de traitement des eaux ainsi que les ports de pêche et leurs infrastructures de services ont également été gravement endommagés. Le ministère estime que cette destruction généralisée a paralysé presque totalement le système de production agricole et provoqué une forte détérioration de la sécurité alimentaire dans la bande de Ghaza. Des milliers de familles ont perdu leur principale source de revenus, accentuant leur dépendance à

l'égard de l'aide humanitaire dans un contexte de dégradation continue des conditions de vie. Face à cette situation, les autorités agricoles ont lancé un appel à la communauté internationale, aux agences des Nations unies et aux bailleurs de fonds afin qu'ils interviennent en urgence pour soutenir la relance du secteur agricole, réhabiliter les infrastructures détruites et permettre aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux éleveurs de reprendre leurs activités. Le ministère rappelle enfin que ces pertes s'inscrivent dans un bilan économique plus large. Le Bureau gouvernemental de l'information avait précédemment estimé que la guerre menée contre la bande de Ghaza depuis plus de 1.000 jours avait déjà provoqué des pertes directes d'environ 80 milliards de dollars, dont 34 milliards dans le secteur du logement, 6 milliards dans le secteur de la santé, 6 milliards dans les services publics et les municipalités, auxquels s'ajoutent des dommages considérables touchant l'ensemble des secteurs économiques et productifs.

M. Seghilani

GHAZA

Le bilan des victimes continue de s'alourdir

Les hôpitaux de l'enclave ont enregistré, au cours des dernières 24 heures, 8 décès et 32 blessés. Le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, s'élève désormais à 1 109, tandis que celui des blessés atteint 3 578. Par ailleurs, 800 corps ont été retirés des décombres depuis cette date. Le ministère de la Santé palestinien précise qu'un certain nombre de victimes demeurent encore sous les décombres et dans les rues, les équipes de secours et de défense civile étant dans l'incapacité de les atteindre. Un habitant a été tué et plusieurs autres blessés dans une frappe aérienne israélienne ayant visé une motocyclette dans le quartier de Tal al-Hawa, à Ghaza-ville. Une source médicale a par ailleurs confirmé la mort d'un dénommé Oussama Naïm Chamlaikh, tué dans un bombardement sioniste qui a visé l'après-midi une motocyclette près du stade Al-Wahda, dans le même quartier. Un autre habitant, Tarek Hamid Kachta, est décédé des suites de blessures par balles subies quelques jours plus tôt à Mawassi, dans le sud de Khan Younès. Un troisième Palestinien a été tué dans une frappe de drone sioniste ayant visé une habitation du camp de

Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza. L'artillerie sioniste a par ailleurs bombardé l'est de Deir el-Balah, dans le centre du territoire, tandis que des drones de type « quadricoptère » ont ouvert le feu de manière intensive sur des habitations situées près de la rue Salaheddine, à l'est de Ghaza-ville. La même artillerie a également visé les quartiers orientaux de la ville. Ces opérations s'inscrivent, selon les autorités locales, dans une série continue de violations de l'accord de cessez-le-feu par l'armée israélienne, qui poursuit des bombardements aériens et d'artillerie visant des zones où se trouvent des personnes déplacées, ainsi que des opérations de démolition à l'intérieur de ce que l'on appelle la « ligne jaune », tout en maintenant des restrictions sur la circulation des biens, de l'aide humanitaire et des personnes.

LE FILET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SOCIALE S'EFFONDRE

La ministre palestinienne du Développement social, Samah Hamad, a tiré la sonnette d'alarme hier sur la situation alimentaire et sociale catastrophique dans la bande de Ghaza, évoquant un effondrement total du filet de sécurité en raison des

restrictions sévères imposées par Israël sur les importations et les exportations. S'exprimant sur les ondes de la radio officielle Voix de la Palestine, la ministre a précisé que l'enclave côtière, qui compte plus de deux millions d'habitants, subit aujourd'hui les prix des denrées alimentaires de base les plus élevés de toute la région, largement supérieurs à ceux pratiqués dans les pays voisins. Elle a par ailleurs révélé que les soupes populaires, qui constituent souvent le dernier recours pour de nombreuses familles, ont pratiquement cessé leurs activités depuis environ un mois. En cause : l'épuisement des stocks de légumes, de poulet et de viande, qui a fait grimper les prix à des niveaux devenus inaccessibles pour la population locale. Samah Hamad a insisté sur le sort des catégories les plus fragiles de la population — personnes âgées, femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les enfants — qui vivent, selon elle, dans un état de famine réelle et prolongée depuis maintenant trois ans, soit depuis le déclenchement de la guerre à Ghaza. Cette alerte intervient alors que les autorités agricoles de Ghaza ont elles aussi tiré la sonnette d'alarme dans un communiqué, dénon-

çant l'impact dévastateur de la guerre israélienne sur la production agricole locale. Selon elles, cette chute de la production compromet désormais gravement la capacité du territoire à assurer l'alimentation de sa population.

73 232 MARTYRS ET 173 686 BLESSÉS

Selon les données du ministère de la Santé palestinien, le nombre de martyrs depuis le début du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, s'élève à 1 109, auxquels s'ajoutent 3 578 blessés et 800 corps retirés des décombres. Le bilan cumulé de l'offensive depuis le 7 octobre 2023 atteint désormais environ 73 232 martyrs et 173 686 blessés, un chiffre qui illustre le lourd tribut humain payé par la population de l'enclave depuis près de trois ans. Le ministère a par ailleurs indiqué que des blessés supplémentaires, dont certains dans un état grave, ont été admis dans la soirée de lundi dans des hôpitaux de Ghaza, après des frappes ayant visé un groupe d'habitants dans le secteur d'Al-Tawam, au nord-ouest de la ville, ainsi qu'un jeune homme touché par des tirs israéliens rue Salaheddine, dans le centre de la bande de Ghaza.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un martyr près d'El-Qods

Les colons sionistes et les forces d'occupation ont multiplié, ce lundi, les exactions dans plusieurs zones de Cisjordanie occupée et d'El-Qods -Est, combinant fermetures de routes, séquestrations de familles, lâchers de bétail sur des terres agricoles, travaux d'expansion de colonies et incursions armées ayant fait des blessés.

Un jeune Palestinien a été martyrisé par balles sionistes hier matin au nord d'El-Qods occupée. Le Croissant Rouge palestinien a indiqué avoir transporté la dépouille d'un homme blessé par balles près du mur de séparation, dans la localité de Beït Hanina al-Balad. Des sources locales ont identifié la victime comme étant Nasr Zaâl Kâabneh, 20 ans, touché à l'abdomen. Les secours ont tenté une réanimation cardio-respiratoire, sans succès. Selon le gouvernorat d'El-Qods, cette mort porte à 13 le nombre de martyrs recensés dans le gouvernorat depuis le début de l'année, tués par l'armée sioniste. Depuis octobre 2023, 1 215 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation et les colons en Cisjordanie, El-Qods compris, et plus de 10 000 autres ont été blessés.

RAMALLAH : ROUTES BLOQUÉES ET TERRES AGRICOLES CIBLÉES

À Termesaya, au nord de Ramallah, des colons ont bloqué l'accès routier à la famille Awad. Dans le village de Al-Mughayyir, au nord-est de Ramallah, des colons ont lâché leur bétail sur les terres des agriculteurs et endommagé des parcelles cultivées. Dans la nuit et à l'aube de ce lundi, les forces d'occupation et des milices de colons ont également mené une vaste campagne de raids dans plusieurs localités de la région : incursion dans le village de Deïr Ammar, à l'ouest de Ramallah, où des colons ont mis le feu à une maison, incursions dans le centre-ville de Ramallah, à Termesaya et dans le village de Kafr Malik, au nord-est de la ville. Le domicile de la famille Abou Awad, à la périphérie de Termesaya, a lui aussi été investi.

EL-KHALIL : FAMILLES SÉQUESTRÉES, ARRESTATIONS ET EXPANSION ROUTIÈRE

Dans le sud d'El-Khalil, l'armée sioniste a séquestré la famille du vieil homme Ibrahim Ismaïl al-Jabbour, dans la zone de Hawara, à l'est de Yatta, après avoir pris d'assaut son domicile, brisé du mobilier et confisqué les téléphones portables. Simultanément, des colons ont lâché leur bétail aux abords de la maison. Les forces d'occupation travaillent par ailleurs à l'élargissement d'une route de colonisation aux dépens des terres du village de Souba, à l'ouest de Doura, toujours dans la région d'El-khalil. Des incursions ont également visé la localité d'Al-Shuyukh, au nord d'El-khalil, avec perquisitions de plusieurs maisons, ainsi que la ville de Sair, où le jeune Islam Omar Shalalda a été arrêté après une fouille de son domicile. Dans la localité de Hizma, au nord-est d'El-qods, des habitants ont été asphyxiés dans la nuit après que les forces sionistes ont tiré des grenades assourdissantes et des gaz toxiques en direction d'une fête de mariage, lors d'une incursion dans la ville.

JÉNINE, NAPLOUSE, BETHLÉÉM, ARIHA : PERQUISITIONS ET ARRESTATIONS

À Jénine, les forces d'occupation ont pris d'assaut la ville de Jaba, au sud, avec des perquisitions de domiciles, ainsi que la localité de Meïthalun, au sud de la ville. À Naplouse, plusieurs maisons ont été fouillées lors d'une incursion dans le camp de Balata, à l'est de la ville. Le jeune Bassel Ashtiyeh a été arrêté après la perquisition de son domicile, et Moâtaz Jaser Abou Hammada a été interpellé alors qu'il franchissait le checkpoint de Zaâtara, au sud de Naplouse. À Bethléém, une maison a été fouillée lors d'une incursion dans le quartier de Wad Mâali. À Ariha, les forces israéliennes ont investi la rue El-Qods, au centre-ville. Face à cette vague de violences, de larges appels palestiniens ont été lancés pour intensifier la confrontation et la résistance, et cibler l'occupation ainsi que ses colons en Cisjordanie.

M. S.

POUR QUE L'AFRIQUE PUISSE MIEUX TIRER PROFIT DE SES RESSOURCES

Quatre pays africains annoncent la création de l'Alliance pour la valorisation du cacao

Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria doivent signer le 14 juillet à Abuja une alliance destinée à renforcer la transformation locale du cacao. Ces quatre pays, représentant près des deux tiers de la production mondiale, veulent peser davantage sur les marchés et développer une industrie de transformation locale à valeur ajoutée.

Les principaux pays producteurs africains de cacao veulent franchir une nouvelle étape dans la valorisation de leur production. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria signeront le 14 juillet à Abuja une déclaration commune créant une Alliance pour la valorisation du cacao, à l'occasion du Sommet 2026 sur la transformation du cacao. Cette initiative annoncée dans un communiqué de presse publié le 11 juillet par le ministre nigérian de l'industrie, John Owan Enoh, vise à permettre aux quatre pays, qui assurent ensemble près des deux tiers de la production mondiale de cacao, de coordonner leurs positions sur les marchés internationaux, d'établir des normes communes et de défendre leurs intérêts d'une seule voix. Baptisée « Déclaration d'Abuja », l'accord marque la volonté des pays producteurs africains de sortir du modèle historique d'exportation principalement centré sur les fèves brutes, afin de déve-



lopper davantage la transformation locale, la fabrication de produits finis et la création d'emplois sur le continent. Cette initiative intervient dans un contexte marqué par une forte volatilité des cours mondiaux du cacao. Les prix ont connu d'importantes fluctuations au cours des derniers mois, affectant particulièrement les producteurs agricoles. Les pays membres de l'alliance souhaitent également coordonner leur approche face au règlement européen sur la déforestation, qui impose des exigences accrues en matière de traçabilité du cacao importé.

L'ALLIANCE DEVAIT PERMETTRE AU CONTINENT DE MIEUX TIRER PROFIT DE SES RESSOURCES

Déclarant que « pendant un siècle, l'Afrique a envoyé son cacao au monde en

sacs et l'a récupéré sous forme de produits emballés » le ministre d'État nigérian à l'Industrie, John Owan Enoh, a affirmé que « la nouvelle alliance devait permettre au continent de mieux tirer profit de ses ressources ».

Le sommet réunira des représentants des gouvernements, des industriels, des institutions financières et des organisations agricoles. Des discussions porteront notamment sur le financement des projets de transformation, avec l'annonce attendue d'investissements dans le secteur. Parmi les projets mis en avant figure la construction au Nigeria d'une unité de transformation de cacao d'une capacité de 70 000 tonnes par an, présentée comme la plus importante du pays, dont la mise en service est prévue en 2027.

R. I.

GRÂCE À L'EXPANSION DU PROJET SOLAIRE DE MAFETENG.

Le Lesotho s'engage à assurer l'accès universel à l'électricité d'ici 2030

Le ministre de l'Énergie et de la Météorologie du Lesotho, Lejone Mpotjoane, a promis que tous les ménages Basotho auraient accès à l'électricité d'ici 2030, alors que le gouvernement s'efforce d'accélérer l'électrification rurale parallèlement à une expansion majeure de la production d'électricité nationale.

S'exprimant lors d'une visite dans le district de Mafeteng, où le Premier ministre Samuel Matekane a lancé vendredi la deuxième phase du projet de centrale solaire Ha-Ramarothole soutenu par la Chine, Mpotjoane a déclaré que le ministère était prêt à remplir la directive du Premier ministre sur l'accès universel à l'électricité dans les délais impartis. Le ministre a indiqué aux habitants que le Lesotho dépense près d'un milliard de maloti (environ 56 millions de dollars américains) par an en importations d'électricité, des fonds qui pourraient être consacrés aux priorités nationales de développement une fois que le pays aura atteint l'autosuffisance énergétique. Il a souligné que l'augmentation de la capacité de production nationale grâce à des projets comme Ha-Ramarothole permettrait d'alléger considérablement ce fardeau et de dégager des ressources pour

l'électrification rurale. Concrètement la campagne de raccordement des ménages, Mpotjoane a reconnu que de nombreuses communautés à travers le pays n'ont toujours pas accès à l'électricité, mais a assuré aux résidents que le ministère travaille méthodiquement pour combler cet écart. Le ministre a annoncé la mise en place d'une nouvelle politique gouvernementale offrant l'installation gratuite de l'électricité aux ménages, remplaçant ainsi un système antérieur où les communautés mettaient en commun leurs

fonds pour les raccordements. Les Basotho qui épargnaient grâce à ces programmes communautaires peuvent désormais consacrer cet argent à des projets générateurs de revenus, a-t-il déclaré.

Il a également promis un suivi plus rigoureux du développement de l'énergie solaire, précisant que le conseil d'administration et la direction de la Lesotho Electricity Company veilleront à ce que le projet soit mené à bien dans les délais impartis. Par ailleurs, les habitants de Mafeteng seront prioritaires pour les emplois

créés par ce développement, conformément aux efforts du gouvernement visant à garantir que les communautés locales bénéficient directement des infrastructures énergétiques régionales. La deuxième phase du projet Ha-Ramarothole, une extension de 50 mégawatts (MW) qui portera la capacité totale de l'installation à 80 MW, devrait produire environ 95 millions de kilowattheures d'électricité par an et créer plus de 1 000 emplois locaux pendant sa durée de vie opérationnelle.

R. I.

SIERRA LEONE-CHINE

Une équipe médicale chinoise dispense une formation spécialisée en soins infirmiers

Le Centre de formation en soins infirmiers Chine-Sierra Leone a organisé le deuxième cours spécialisé de son programme de formation inaugural, combinant la technologie de la télé-médecine avec un enseignement clinique pratique pour renforcer les compétences des infirmières de première ligne en Sierra Leone. Organisée au centre de télé-médecine de l'hôpital d'amitié Sierra Leone-Chine, cette formation a permis vendredi dernier, de connecter directement des experts médicaux chinois à Freetown, la capitale sierra-léonaise, via une plateforme numérique. Plus de 40 infirmières d'hôpitaux de toute la Sierra Leone y ont participé. Parallèlement, des cours ont été dispensés sur place par les membres de la 27e délégation médicale chinoise en Sierra Leone. Ces experts ont présenté les techniques de soins oculaires primaires, des conseils pratiques sur le diagnostic, le triage d'urgence et la prise en charge infirmière des affections ORL courantes, en adaptant les procédures spécialisées aux pratiques infirmières courantes. La séance interactive a permis aux participants de poser des questions pratiques sur les soins oculaires, notamment sur l'utilisation des médicaments et les techniques de soins appropriées. Agnes Anthony Fofanal, infirmière diplômée de l'hôpital pour enfants Ola During, a déclaré que les compétences en matière de diagnostic et les techniques d'examen partagées par les experts chinois apporteraient des bénéfices immédiats aux soins des patients dans les hôpitaux locaux.

R. I.

APRÈS UNE SAISIE RECORD DE 237 KG DE COCAÏNE AU LIBERIA

Des sénateurs réclament une enquête indépendante

Un mois après la saisie de 237 kg de cocaïne à l'aéroport de Monrovia, plusieurs sénateurs demandent l'ouverture d'une enquête sur la conduite des investigations. Ils dénoncent des incohérences dans le dossier, notamment après le départ de plusieurs suspects du pays avant leur arrestation, dans cette affaire qui embarrasse le gouvernement. La saisie de 237 kg de cocaïne à l'aéroport international Roberts de Monrovia, l'une des plus importantes jamais réalisées au Liberia, prend une dimension politique. Des sénateurs ont réclamé l'ouverture d'une enquête indépendante afin de faire la lumière sur la gestion des investigations menées après cette opération, réalisée le 7 juin. La cargaison, estimée à près de 19 millions de dollars, avait été dissimulée dans un envoi présenté comme une marchandise commerciale destinée à l'exportation. Cinq personnes ont depuis été inculpées. Les parlementaires s'interrogent toutefois sur les circonstances ayant permis à quatre suspects de quitter le territoire avant leur arrestation, alors même que les autorités affirmaient mener une enquête de grande ampleur. Un suspect en liberté alors qu'il est annoncé en prison L'un des cas les plus controversés est celui de Michael Browne. Déjà poursuivi dans une précédente affaire de trafic de cocaïne, il avait été remis en liberté en septembre 2024 pour raisons médicales. Lorsque son nom est réapparu dans cette nouvelle enquête, les autorités ont d'abord indiqué qu'il se trouvait toujours en détention, avant que les sénateurs ne découvrent qu'il n'était plus incarcéré. « Les autorités ont annoncé au monde entier que plusieurs personnes étaient en détention (...). Mais au final, elles ne sont en mesure de présenter qu'une seule personne : celle qui est revenue volontairement au Liberia pour se remettre aux autorités », a déclaré le sénateur Edwin Melvin Snowe.

R. I.

POUR LES INTERVENANTS CONTRE EBOLA

Le CDC Afrique préconise des mesures de protection renforcées

L'infection confirmée d'un travailleur humanitaire américain soutenant la riposte à l'épidémie d'Ebola en cours à Bundibugyo en République démocratique du Congo (RDC) a ajouté une urgence critique à la protection des intervenants sanitaires, ont déclaré les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a déclaré samedi dans un communiqué de presse que les agents de santé, le personnel humanitaire, les bénévoles et le personnel opérationnel « maintiennent la riposte sous une pression intense », identifiant les cas, soignant les patients et protégeant les communautés touchées afin de contenir la transmission. Les autorités compétentes et l'équipe d'intervention ont lancé une enquête épidémiologique, un traçage des contacts et une évaluation des risques d'exposition concernant le travailleur humanitaire américain, tout en précisant que les circonstances exactes de l'exposition font toujours l'objet d'une enquête.

R. I.

TIPASA. CÉRÉALES

Production prévisionnelle de plus de 188.000 quintaux

Une production prévisionnelle de près de 188.600 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue dans la wilaya de Tipasa à l'issue de la campagne moisson-battage 2025/2026, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle se répartit à raison de 145.000 quintaux de blé dur, 32.300 quintaux de blé tendre et plus de 10.450 quintaux d'orge, selon la même source, qui a souligné l'affectation d'une superficie globale de plus de 7.200 hectares à la céréaliculture, pour la présente saison agricole. Les moyennes de rendement pour cette saison sont de 27,5 qx/ha pour le blé dur, 26 qx/ha pour le blé tendre et 20 qx/ha pour l'orge, selon les précisions de la DSA.

Les superficies emblavées se répartissent entre 5.390 ha de blé dur, 1.242 ha de blé tendre et plus de 525 ha d'orge, selon la même source. Lors du lancement offi-



ciel de la campagne moisson-battage 2025-2026, organisé la semaine dernière dans une exploitation agricole privée de la commune de Sidi Amar, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaouli, a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les moyens nécessaires afin d'assurer le succès de cette campagne.

Les services de la wilaya ont également indiqué que, conformément aux instruc-

tions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, une cellule d'accueil et de suivi des préoccupations des agriculteurs et des professionnels de la filière céréalière a été mise en place, notamment en vue de la prise en charge des doléances relatives à la disponibilité des équipements et des machines de récolte, ainsi que des structures de stockage.

TIARET. COMMUNICATION

Portes ouvertes sur les missions et les activités de la Sûreté nationale

Des journées portes ouvertes sur les missions et les activités de la Sûreté nationale ont été inaugurées dimanche à Tiaret pour une durée de quatre jours, dans le but de faire découvrir au grand public les différentes missions de ce corps de sécurité, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le chef du bureau de la communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya, l'officier principal de police Maâtoug El Hadj Saâdeddine, a indiqué que

cette manifestation, organisée à l'occasion du 64e anniversaire de la création de la Police algérienne, vise à rapprocher les citoyens de cette institution dont la mission principale est d'assurer la protection des personnes et des biens, ainsi que la lutte contre toutes les formes de criminalité.

Cette manifestation offre également au public l'opportunité de découvrir les équipements et les moyens techniques utilisés par les différents services de police dans l'accomplissement de leurs

missions. Organisé au foyer de police "Chahid Saïh Benchahra", au chef-lieu de la wilaya, cet événement comprend une exposition des tenues, équipements et matériels utilisés par plusieurs services, notamment la police judiciaire, la police scientifique et la sécurité routière.

Les visiteurs peuvent notamment découvrir les équipements de transport et de neutralisation d'objets suspects, les matériels de relevé d'empreintes utilisés sur les scènes de crime, ainsi qu'une

présentation des grades et des décorations de la Sûreté nationale.

Les journées portes ouvertes mettent également en avant les plateformes numériques développées par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) afin de faciliter les démarches administratives des citoyens, notamment les services de dépôt de plainte à distance, d'évaluation des prestations policières et de consultation des avis de concours de recrutement.

TLEMCEN. DSP

Lancement de la Semaine de prévention sanitaire

Les activités de la Semaine de prévention sanitaire et de sensibilisation aux risques de plusieurs maladies et à leurs répercussions sur la santé ont été lancées, dimanche sur la place Emir Abdelkader à Tlemcen, à l'initiative de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 16 juillet, comprend des espaces d'information et de sensibilisation consacrés aux mesures de prévention contre les risques liés aux fortes chaleurs estivales, notamment pour les enfants, les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, ainsi que les femmes enceintes et allaitantes. Elle met également l'accent sur l'importance de l'hygiène, la prévention de certains cancers et la promotion d'une alimentation saine au profit des patients atteints de cancer, a indiqué le directeur de la Santé de la wilaya, Mohamed Amri, dans une déclaration à l'APS. Plusieurs autres thématiques, notamment les intoxications alimentaires, la prévention de la rage, les noyades et les accidents de baignade, les coups de chaleur, la déshydratation chez les personnes âgées, les envenimations provoquées par les piqûres de scorpions, l'obésité chez les enfants et les adultes, ainsi que le sevrage des addictions aux drogues, au tabac et aux écrans, seront abordées à l'occasion.

La prévention des maladies à transmission hydrique figure également parmi les thèmes traités, selon la même source. Placée sous le slogan "Pour une meilleure santé et une vie plus sûre", cette manifestation vise également à promouvoir une alimentation équilibrée et à encourager la pratique d'une activité physique durant la saison estivale. Les activités de cette

semaine sont encadrées par des médecins spécialistes et des équipes paramédicales. L'objectif est de les sensibiliser à l'importance d'adopter une alimentation saine et équilibrée et de respecter les règles d'hygiène et de prévention afin d'éviter les intoxications alimentaires et les maladies transmissibles, particulièrement durant la saison estivale.

CONSTANTINE. DJS

Mise en place d'un club d'été pour enfants

Un Club d'été destiné aux enfants âgés de 7 à 13 ans a été mis en place à la Maison de jeunes Azzeddine-Medjoubi de la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports DJS, en coordination avec l'Association El Assala pour les arts culturels, a-t-on appris dimanche auprès de la DJS. Les participants à ce club bénéficieront notamment d'ateliers de dessin et de travaux manuels, d'animations musicales, de théâtre et d'expression artistique, ainsi que de concours culturels, de jeux de réflexion et d'activités sportives et récréatives, a précisé le directeur de la jeunesse et sport (DJS) Lahcène Ladjadj. Le Club prévoit également l'organisation de sorties de découverte et d'exploration, de jeux collectifs favorisant l'esprit d'équipe, ainsi que la remise de certificats de participation, de cadeaux et de récompenses destinés à encourager les enfants à s'investir pleinement dans les différentes activités proposées, a souligné la même source. L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'enrichissement du programme d'animation estivale en offrant aux enfants un espace alliant apprentissage, divertissement et développement personnel, tout en encourageant la créativité, la socialisation et l'occupation utile du temps libre pendant les vacances scolaires, a-t-on considéré.

SKIKDA. UNIVERSITÉ 20 AOÛT

1955

Sortie de plus de 8.000 étudiants en licence et master

L'université 20 août 1955 de Skikda a formé au titre de l'année universitaire 2025/2026 un total de 8.272 diplômés en licence et master dans différentes spécialités, a indiqué dimanche son directeur. Dans son allocution au cours de la cérémonie de clôture de l'année universitaire en présence du wali Saïd Akhrouf, des autorités locales, des cadres de l'université et des étudiants majors de promotions, Pr. Toufik Boufendi a précisé que ce total de diplômés est constitué de 4.607 étudiants en licence et 3.665 en master. Pour le troisième cycle, le nombre d'étudiants inscrits a atteint 526 en plus de la soutenance de 122 thèses de doctorats ont été soutenues avec intégrations de 12 nouveaux cursus (8 d'ingénieur d'Etat et 4 en master). L'incubateur de l'université a recensé plus de 502 idées de projets dont 75 ont été examinées à ce jour en plus de 15 projets ayant obtenu le label de "projet innovant", trois startups labélisées et 12 projets déposés pour l'obtention de brevet d'invention. Le même cadre a salué les efforts consentis par le l'Etat pour soutenir les startups et l'innovation et l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social. Au cours de la cérémonie, des étudiants majors de promotions des paliers licence et master, des enseignants promus, des étudiants porteurs de projets innovants et les lauréats des compétitions sportives et culturelles ont été honorés.

NÂAMA. RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Lancement des travaux de raccordement de la zone industrielle de Harchaïa

Les travaux de raccordement de la zone industrielle de Harchaïa, dans la commune de Nâama, au réseau électrique ont été officiellement lancés dimanche. Le projet prévoit la réalisation de deux lignes électriques de 6,5 km chacune, à partir d'un poste de transformation électrique de 30/60 kV, a-t-on appris auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya (Sonelgaz). Le projet est réalisé par la Société algérienne de l'électricité et du gaz – Transport de l'électricité et Gestion du système. Le coup d'envoi des travaux a été donné par le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Messaoud Boulaâras. Les travaux devront être achevés dans un délai de six (6) mois, afin d'assurer l'alimentation en électricité de cette nouvelle zone industrielle, créée récemment pour accueillir de nombreux projets industriels sur une superficie d'environ 150 hectares, a indiqué le directeur de la distribution, Lataoui Yahia. Le même responsable a ajouté que la zone industrielle bénéficiera également d'un projet actuellement en phase d'étude technique. Il s'agit de la réalisation d'un poste de transport et de transformation électrique (30/60 kV), qui sera raccordé et alimenté à partir de la ligne électrique à haute tension (60 kV) reliant Nâama à Mecheria. Il a précisé que cette infrastructure énergétique permettra de renforcer le réseau électrique et de sécuriser l'alimentation en électricité des nombreux investissements prévus dans la zone industrielle de Harchaïa, ainsi que des projets agricoles en cours dans la région.

ORAN. INCENDIE DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES À OUED TLELAT

Relogement des deux familles sinistrées

Les deux familles touchées par l'incendie qui s'est déclaré au niveau de compteurs électriques, suivi d'une explosion dans la nuit de samedi à dimanche à Oued Tlelat, ont été relogées, dimanche soir à Oran, dans de nouveaux logements situés dans la même commune, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a supervisé le relogement des deux familles sinistrées en moins de 24 heures après la survenue de l'incident. Deux logements décents leur ont été attribués dans le quartier des 2.000 logements publics locatifs (LPL) à Oued Tlelat. Pour rappel, l'incendie s'est déclaré au niveau des compteurs électriques situés au rez-de-chaussée d'un



PH: DR

immeuble d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et de neuf étages, dans le quartier des 3.100 logements à Oued Tlelat. Il a été suivi d'une explosion au deuxième étage, provoquant l'effondrement des murs extérieurs de deux appartements de l'immeuble.

L'incident a fait 23 blessés, dont six agents de la Protection civile. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers les établissements hospitaliers d'Oued Tlelat, l'hôpital 1er Novembre

1954 d'Es Senia, l'hôpital des grands brûlés, ainsi que le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Docteur Benzerdjeb pour y recevoir les soins nécessaires. À noter que la plupart des blessés ont quitté les hôpitaux dimanche.

SIDI BEL-ABBÈS. UNIVERSITÉ DJILLALI LIABÈS

Journée de formation sur le développement de l'édition académique et scientifique

Une journée de formation au profit des rédacteurs en chef et des responsables des revues scientifiques a été organisée, dimanche à l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes, dans le but de développer l'édition académique et de promouvoir la visibilité de la recherche scientifique, a-t-on appris auprès des organisateurs. Les activités de cette rencontre technique, encadrée par le sous-directeur de l'information et des indicateurs scientifiques et techniques au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Hakim Harik, ont porté sur les mécanismes et techniques de promotion des revues. Dans ce contexte, le recteur de l'université, le Pr Bouziani Merahi, a souligné que "cette journée de formation s'inscrit en droite ligne avec la stratégie du ministère de tutelle visant à faire de l'université une locomotive de développement et à garantir la qualité des résultats de la recherche scientifique". Il a également mis en exergue que "la promotion des revues scientifiques locales et leur classement à l'échelle internationale sont désormais une nécessité absolue pour renforcer la visibilité de l'université algérienne et sa position dans les classements mondiaux". Pour sa

part, le sous-directeur de l'information et des indicateurs scientifiques et techniques au ministère, Pr Hakim Harik, a précisé que "l'objectif fondamental de cet atelier est d'accompagner techniquement les comités de rédaction et de surmonter les obstacles logiciels auxquels ils font face", ajoutant que "le ministère s'attèle à fournir tous les outils numériques modernes pour garantir la conformité des revues nationales avec les standards internationaux et les critères rigoureux adoptés par les plus grandes bases de données, à l'instar de Scopus".

Il a, en outre, indiqué que cette démarche stratégique, qui s'inscrit dans le cadre des orientations de la Commission nationale de promotion de la visibilité et du classement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, vise à doter les comités de rédaction des revues des derniers logiciels et mécanismes techniques de gestion des contenus scientifiques destinés à la publication, en conformité avec les normes internationales rigoureuses. De son côté, la vice-rectrice de l'université chargée de la visibilité de l'établissement, Pr Chahinez Kandouci, a souligné que "l'ouverture sur l'environne-

ment international passe impérativement par la passerelle de l'édition numérique rigoureuse", assurant que ses services veillent au suivi minutieux de l'application des recommandations issues de cette rencontre, de manière à garantir un bon qualité des indicateurs de visibilité de l'université de Sidi Bel-Abbes. Cette rencontre a constitué un espace interactif ayant permis l'échange d'expériences de terrain entre les différents acteurs et le dépassement des obstacles techniques, afin d'élever la qualité de la production scientifique algérienne et d'accroître les chances d'indexation et de classement de ces revues dans les plus grandes bases de données et index mondiaux reconnus, tels que Scopus et Web of science. L'atelier a été couronné par un débat fructueux et des recommandations pratiques axées principalement sur la nécessité de pérenniser ces sessions de formation et de fournir un soutien technique et logistique continu aux équipes de rédaction, étant donné que "les revues scientifiques rigoureuses constituent la véritable vitrine reflétant la performance académique et le classement international de l'université Djillali Liabès et sa position dans les classements mondiaux".

BOUMERDÈS. SÉCURITÉ

Entrée en service du Centre de wilaya de vidéosurveillance

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé dimanche la mise en service du Centre de vidéosurveillance de la wilaya de Boumerdes.

Ce Centre, situé en plein centre-ville de Boumerdes, a été équipé de 387 caméras déployées à travers 80 points de contrôle.

Dans son allocution à cette occasion, le chef de la sûreté de la wilaya de Boumerdes, le

contrôleur de police Azzedine Tamine, a estimé que l'entrée en service de ce Centre représente "une transition importante dans la gestion moderne et numérique du système de sécurité, afin de garantir la pérennité de la sécurité".

Il s'agit, a-t-il précisé, d'une valeur ajoutée qualitative aux réalisations accomplies par l'institution policière et d'un acquis majeur pour les habitants de la wilaya.

Il a également ajouté que "les autorités supérieures du pays adoptent une orientation visant à moderniser les structures de l'Etat et à élever les performances du service public", une démarche dans laquelle s'inscrit "pleinement" la Direction générale de la Sûreté nationale, a-t-il dit.

Ce projet constitue "une transition qualitative dans la gestion de la ressource sécuritaire et un jalon crucial dans le

processus de modernisation du système de sécurité et de développement des mécanismes de protection des personnes et des biens", a-t-il souligné, en outre.

À noter que le DGSN a inspecté les différents services, technologies et équipements dont est doté ce Centre, et a également pris connaissance des diverses activités et opérations qui y seront traitées quotidiennement et 7j/7.

MILA. AIL

Une production de plus de 1,619 millions qx réalisée cette saison

La wilaya de Mila a réalisé au titre de l'actuelle saison agricole 2025-2026 une production de 1.619.325 quintaux d'ail, a-t-on appris de la Direction locale des services agricoles.

Selon le chef du service de régulation de la production et d'appui technique de cette direction, Mohamed Bougouiten, cette "quantité importante" a été récoltée sur une superficie globale estimée à 2.887 hectares essentiellement concentrés dans la partie Sud de la wilaya au périmètre d'irrigation de Teleghema comprenant les communes d'Oued Atmania, Oued Seggan, Teleghema et Mechira.

La production obtenue cette saison "a dépassé les prévisions des services agricoles" qui prévoyaient une récolte avoisinant 1,55 millions quintaux, selon le même cadre.

Cette performance a été favorisée par les conditions climatiques ayant caractérisé cette saison agricole au côté de la maîtrise par les agriculteurs de filière de l'itinéraire technique de cette spéculation dans laquelle "la wilaya de Mila s'affirme en leader à l'échelle nationale", a ajouté la même source. Une partie de cette production, a-t-on expliqué, sera transférée vers les chambres froides pour être stockées dans le cadre du programme de régulation de l'ail.

BORDJ BOU-ARRERIDJ.

POUR RENFORCER

L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À BORDJ GHEDIR ET GHILASSA

Mise en service d'un nouveau départ moyenne tension

Un nouveau départ moyenne tension (30 KVA) a été mis en service dans la région de Chania, relevant de la commune de Bordj Ghedir, à l'est de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, en vue de renforcer la stabilité de l'alimentation en énergie électrique des communes de Bordj Ghedir et de Ghilassa, a indiqué dimanche la chargée de la communication de la direction de SONELGAZ, Mme Nerimane Lounakel.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de l'opération de restructuration du départ de Chania, par la réalisation d'un linéaire de 7,6 km de câbles, permettra d'améliorer la fiabilité du réseau de distribution, de réduire les perturbations de l'alimentation électrique et d'assurer une meilleure continuité du service au profit des abonnés des deux communes, a précisé la même responsable. Mme Lounakel a souligné que cette réalisation s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement arrêté au titre de l'exercice 2026, qui prévoit plusieurs opérations destinées à moderniser les infrastructures électriques, à renforcer les performances du réseau de distribution et à améliorer la qualité du service public à travers les différentes régions de la wilaya.

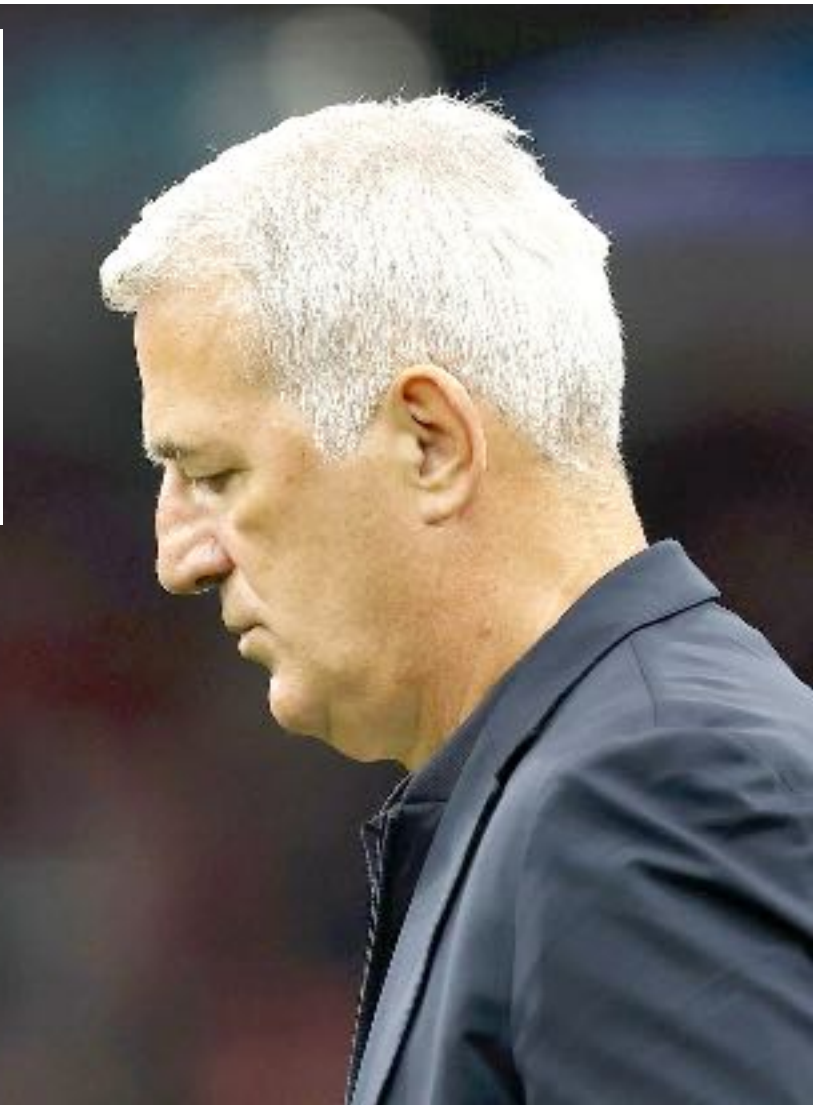
S
T
R
O
P
S

APRÈS AVOIR ENVISAGÉ UN DÉPART APRÈS
L'ÉLIMINATION FACE À LA SUISSE

Pourquoi Petkovic a fait marche arrière

Comme on le sait, l'avenir de Vladimir Petkovic à la tête de la sélection algérienne a été au cœur des discussions lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF). À cette occasion, le président de l'instance, Walid Sadi, a livré de nouveaux détails sur les événements ayant suivi le match des 16es de finale de la coupe du monde face à la Suisse, révélant que le technicien helvétique avait, dans un premier temps, envisagé de quitter son poste avant de faire marche arrière.

Phs : DR



Selon les explications fournies par Walid Sadi aux membres du Bureau fédéral, Vladimir Petkovic est apparu particulièrement affecté au lendemain de cette rencontre. Le sélectionneur aurait exprimé une profonde déception, notamment en raison du comportement d'une partie des supporters présents au stade. Il aurait confié au président de la FAF avoir été choqué d'avoir été la cible de jets de bouteilles à la fin du match, un épisode qui l'aurait fortement marqué sur le plan personnel.

Dans ce contexte, le sélectionneur semblait alors peu motivé à poursuivre son aventure avec les Verts. D'après Walid Sadi, Petkovic s'était montré ouvert à l'idée d'un départ, laissant entendre qu'une séparation pouvait être envisagée si les conditions s'y prêtaient.

Toutefois, la situation a évolué de manière spectaculaire quelques jours plus tard. Après son retour en Suisse, le technicien aurait recontacté le président de la FAF pour lui annoncer qu'il renonçait défi-

nitivement à l'idée de quitter ses fonctions. Le sélectionneur estime avoir été victime d'une campagne de critiques particulièrement virulente après la rencontre face à la Suisse. Petkovic aurait notamment fait part de son incompréhension face aux nombreuses déclarations diffusées sur certaines chaînes de télévision et plateformes numériques, où des accusations qu'il juge graves auraient été formulées à son encontre. L'ancien entraîneur de la Suisse considère que ces attaques étaient injustifiées, rappelant qu'il avait atteint les objectifs qui lui avaient été fixés depuis sa nomination à la tête de la sélection nationale.

Face à cette situation, le technicien de 61 ans aurait choisi de rester à son poste afin de répondre aux critiques sur le terrain. Vladimir Petkovic aurait clairement signifié au président de la FAF qu'il ne présenterait pas sa démission. Si la Fédération algérienne souhaite mettre un terme à leur collaboration, elle devra, selon lui, respecter les engagements contractuels et lui

verser l'ensemble des sommes prévues jusqu'à l'expiration de son contrat, qui court désormais jusqu'à la fin du mois de juillet 2028.

Lors de son intervention devant les membres du Bureau fédéral, Walid Sadi a toutefois indiqué que le contrat comportait une clause permettant une résiliation contre une indemnité équivalente à trois mois de salaire. Une précision qui n'aurait cependant pas totalement convaincu plusieurs membres de l'instance dirigeante.

Selon des sources proches du dossier, certains responsables estiment que cette disposition ne pourrait être appliquée que dans le cadre d'un accord à l'amiable entre les deux parties. À leurs yeux, si cette clause avait permis une rupture unilatérale sans difficulté, elle aurait probablement été activée immédiatement après les derniers résultats décevants afin d'éviter la polémique qui continue d'entourer le maintien de Vladimir Petkovic à la tête de la sélection nationale.

Hakim S.

MEHDI MOSTEFA (ANCIEN INTERNATIONAL ALGÉRIEN) :

« Nous avons perdu le cœur qui faisait la force des Verts »

L'ancien international algérien Mehdi Mostefa est revenu sur l'ambiance qui régnait au sein de la sélection nationale lors de la Coupe du monde, livrant un témoignage sans détour sur certains comportements qui l'ont profondément marqué.

Dans une déclaration forte, l'ancien défenseur a révélé avoir été surpris par l'attitude de certains joueurs après la défaite de l'Algérie face à la Suisse. Selon lui, l'état d'esprit affiché par une partie du groupe ne correspondait pas aux exigences du plus haut niveau ni aux valeurs que doit incarner le maillot national.

« J'ai vu des comportements inacceptables pendant le Mondial. Certains riaient après la défaite contre la Suisse. Quand on représente l'équipe nationale, ce genre d'attitude est tout simplement inadmissible », a-t-il affirmé.



Pour Mehdi Mostefa, porter les couleurs de l'Algérie implique une responsabilité immense et un engagement

total, aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Il estime que les défaites doivent être vécues avec douleur et servir de

moteur pour progresser, plutôt que d'être banalisées.

L'ancien international a également lancé un appel à retrouver les valeurs qui ont longtemps fait la force des Fennecs. Il regrette une perte de cet esprit combatif qui caractérisait autrefois la sélection nationale. « Nous devons retrouver notre cœur. Nous l'avons un peu perdu », a-t-il ajouté, en référence à la détermination, au sacrifice et à la fierté de défendre le maillot algérien. Ces déclarations relancent le débat sur la culture de la gagne et l'état d'esprit au sein de la sélection. Pour Mehdi Mostefa, le talent seul ne suffit pas : l'amour du maillot, la solidarité et la rage de vaincre restent des éléments indispensables pour permettre à l'Algérie de renouer avec les grandes performances sur la scène internationale.

H. S.

IL A REPOUSSÉ LES OFFRES SAOUDIENNES

Anis Hadj Moussa fait de la Premier League sa priorité

L'avenir d'Anis Hadj Moussa pourrait bientôt s'écrire en Angleterre. L'international algérien, auteur de prestations remarquées sous les couleurs du Feyenoord Rotterdam, a pris une décision forte concernant son futur en refusant toutes les offres qui lui sont parvenues en provenance du championnat saoudien. Un choix qui confirme sa volonté de poursuivre sa progression en Europe et de relever un nouveau défi dans l'un des championnats les plus relevés au monde : la Premier League.

Alors que plusieurs clubs de Saudi Pro League étaient prêts à lui proposer des contrats particulièrement avantageux sur le plan financier, le joueur de 23 ans a préféré privilégier l'aspect sportif. Pour Hadj Moussa, l'objectif est clair : continuer à évoluer au plus haut niveau du football européen afin de franchir un nouveau cap dans sa carrière et de s'imposer durablement parmi les meilleurs joueurs algériens évoluant sur le vieux continent.

Selon les informations de la presse d'outre-mer, les discussions entre le Feyenoord Rotterdam et plusieurs clubs anglais sont désormais bien engagées. Deux équipes se détachent particulièrement dans ce dossier : Newcastle



United et Aston Villa. Les deux formations de Premier League auraient intensifié leurs démarches ces derniers jours afin de convaincre le club néerlandais de céder son ailier durant le mercato estival.

Newcastle, qui ambitionne de retrouver régulièrement les compétitions européennes, voit en Hadj Moussa un profil capable d'apporter de la vitesse, de la percussion et de la créativité sur les ailes. De son côté, Aston Villa, qui poursuit sa montée en puissance sur la scène nationale et européenne, apprécierait également les qualités techniques de l'international algérien, dont la capacité à éliminer ses adversaires en un contre un constitue l'un de ses principaux atouts.

Le Feyenoord Rotterdam, conscient de la valeur de son joueur, ne compte toutefois pas le laisser partir à n'importe quel prix. Les dirigeants du club néerlandais souhaitent obtenir une indemnité de transfert à la hauteur de ses performances et de son potentiel. Les négociations se poursuivent donc entre les différentes parties afin de parvenir à un accord satisfaisant avant la reprise de la saison. Pour Anis Hadj Moussa, un transfert vers la Premier League représenterait une étape majeure dans son

parcours professionnel. Après avoir poursuivi sa progression aux Pays-Bas, il aurait l'occasion de se mesurer chaque semaine à certains des meilleurs joueurs du monde dans un championnat réputé pour son intensité, son rythme élevé et son niveau d'exigence.

Ce choix de privilégier un projet sportif ambitieux plutôt qu'un contrat plus lucratif en Arabie saoudite illustre également les ambitions du joueur. En restant en Europe, Hadj Moussa souhaite continuer à progresser, gagner en expérience au plus haut niveau et renforcer sa place au sein de la sélection algérienne en vue des prochaines grandes échéances internationales.

À ce stade, aucun accord définitif n'a encore été trouvé, mais la tendance semble de plus en plus favorable à un départ vers l'Angleterre. Les prochains jours devraient être déterminants pour l'avenir de l'ailier algérien, dont le nom figure désormais parmi les dossiers les plus suivis de ce mercato estival. Si les négociations aboutissent, les supporters algériens pourraient bientôt voir l'un de leurs internationaux évoluer chaque semaine sur les pelouses de la prestigieuse Premier League.

Hakim S.

SÉLECTION NATIONALE U20

Brahim Hemdani nommé entraîneur

Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a nommé Brahim Hemdani, en qualité d'entraîneur de la sélection nationale des moins 20 ans (garçons), en remplacement de Razik Nedder, indique un communiqué de l'instance fédérale. "Le Bureau fédéral a pris acte de la démission, présentée à sa demande, de Monsieur Razik Nedder de ses fonctions de sélectionneur national de l'équipe d'Algérie U20 (garçons). En conséquence, le Bureau fédéral a décidé de nommer Monsieur Brahim Hemdani en qualité de sélectionneur national de l'équipe U20 (garçons)", a peut-on lire dans le communiqué du bureau fédéral réuni samedi en session ordinaire. Hemdani, ancien milieu de terrain de l'Olympique de Marseille, des Glasgow Rangers et de l'équipe nationale, est titulaire d'un brevet d'entraîneur professionnel UEFA Pro.

CAN-2026 FÉMININE (PRÉPARATION)

La sélection algérienne reprend le travail

La sélection nationale féminine de football a repris le chemin des entraînements, dimanche à Oran, dans le cadre de son premier stage de préparation à la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel. Sous la conduite du sélectionneur national, Farid Benstiti, le staff technique a programmé un entraînement biquotidien sur le terrain annexe du stade Miloud Hadefti. La séance matinale a été consacrée au volet physique, tandis que celle de l'après-midi a porté sur l'aspect technico-tactique. Le stage d'Oran prendra fin mardi. Une deuxième phase de préparation se déroulera par la suite au Centre technique national de Sidi Moussa. Au cours de ce deuxième regroupement, les "Vertes" disputeront une rencontre d'application face au CF Akbou, le 16 juillet, avant d'enchaîner avec une double confrontation amicale contre la Zambie, les 19 et 22 juillet 2026 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ces trois rencontres permettront au staff technique d'affiner les derniers réglages en vue du rendez-vous continental. Le coach national Farid Benstiti a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN (26 juillet-16 août). Les coéquipières de Lina Bous-saha ont entamé lundi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation en vue de la prochaine CAN. La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition, les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

H. S.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile les principales dates de la saison 2026-2027

La Ligue de football professionnel (LFP), a publié dimanche sur son site officiel, le calendrier général de la saison 2026-2027, qui s'étalera de la fin août 2026 à la fin mai 2027 et comprendra les différentes compétitions nationales, les fenêtres internationales de la FIFA ainsi que les rendez-vous continentaux des clubs algériens engagés en compétitions africaines.

Le championnat de Ligue 1 débutera les 27, 28 et 29 août 2026 avec le déroulement de la première journée. La saison sera ponctuée par les dates FIFA et les échéances de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération, auxquelles participeront les représentants algériens. La Supercoupe d'Algérie ouvrira l'année 2027 avec une affiche programmée le 2 janvier entre le MC Alger, champion d'Algérie, et l'USM Alger, détentrice de la Coupe d'Algérie. Concernant la Coupe d'Algérie, les 32es de finale sont fixés aux 4, 5 et 6 décembre 2026, alors que les 16es de finale se joueront les 18 et

19 décembre. Les huitièmes de finale sont programmés les 22, 23 et 24 janvier 2027, les quarts de finale les 26 et 27 février, et les demi-finales les 6 et 7 avril. La finale de l'épreuve est prévue le 1er mai 2027, sous réserve d'une éventuelle modification du calendrier, explique l'instance dirigeante de la compétition. La saison de Ligue 1 Mobilis prendra fin le 29 mai 2027 avec le déroulement de la 30e et dernière journée.

Voici par ailleurs les dates clés de la saison 2026-2027 :
Ligue 1 :
1re journée : 27, 28, 29 août 2026

FAF

27 clubs interdits de recrutement

Vingt sept (27) clubs issus de différents paliers sont concernés par l'interdiction de recrutement de nouveaux joueurs, en exécution des décisions rendues par les organes juridictionnels compétents de la Fédération algérienne de football (FAF) ainsi que par les instances juridictionnelles de la FIFA, a indiqué un communiqué du bureau fédéral réuni samedi en session ordinaire sous la présidence de Walid Sadi, président de la FAF. Le Bureau fédéral a rappelé qu'en application des dispositions de la circulaire FIFA n.1843 du 28 avril 2023, relative à l'exécution des interdictions d'enregistrement prévues par le règlement du statut et du transfert des joueurs (RSTJ) et le Code disciplinaire de la FIFA, ainsi que des décisions des instances compétentes, aucune opération d'enregistrement de joueurs, au niveau national ou international, ne pourra être effectuée tant que les clubs concernés n'auront pas intégralement régularisé leur situation et obtenu la levée officielle de la mesure d'interdiction. Le Bureau fédéral a mis en demeure les clubs concernés de procéder, sans délai, à l'apurement de leurs obligations

et à la régularisation complète de leur situation juridique et financière. "A défaut, ils assumeront l'entière responsabilité des conséquences sportives, administratives et réglementaires découlant du maintien de ces mesures, notamment l'impossibilité de recruter et d'enregistrer de nouveaux joueurs durant les périodes d'enregistrement concernées", précise la FAF.

Les 27 clubs concernés par l'interdiction de recrutement de nouveaux joueurs sont : CS Constantine (Ligue 1), ES Sétif (L1), CR Belouiz-

dad (L1), USM Alger (L1), JS Kabylie (L1), JS Saoura (L1), US Biskra (L1), MC El Bayadh (L2), ES Mostaganem (L2), RC Arba (L2), NC Magra (L2), NA Hussein Dey (L2), WA Tlemcen (L2), USM Annaba (L2), MO Constantine (L2), GC Mascara (L2), USM Blida (L2), JSM Skikda (L2), HB Chelghoum Laid (Ligue Inter-régions), USM Bel Abbes (LIRF), RC Relizane (LIRF), CA Bordj Bou Arreridj (LIRF), SCM Oran (LIRF), AS Ain M'ila (LIRF), US Souf (Régionale), O Médea (Régionale), IRB Ouargla (Régionale).

MC ORAN

Le gardien de but Kamel Soufi cinquième recrue estivale

Le MC Oran a officialisé lundi l'arrivée du gardien de but Kamel Soufi, cinquième recrue du club lors du mercato estival, a annoncé la direction du club. En provenance de l'USM Alger, Soufi s'est engagé avec le MC Oran jusqu'en 2029, dans le cadre du renforcement de l'effectif en prévision de la saison 2026-2027. Il effectue ainsi son deuxième passage sous les couleurs de la forma-

tion phare de la capitale de l'Ouest, qu'il retrouve après une première expérience au sein du MCO. Avant lui, le club oranais avait déjà enregistré les arrivées de Houari Baouche (CS Constantine), Ismaïl Saadi (JS Saoura), Ahmed Ghenam (CR Témouchent) et Esong Matuti (USM Khenchela). Parallèlement à ces recrutements, le MCO s'est séparé de plusieurs joueurs, à savoir le Botswa-

nais Edwin Mohetsiwa, le gardien Mokhtar Ferahi ainsi que le Guinéen Bangoura. Le MCO entame lundi un premier stage de préparation à Oran sous la conduite de son entraîneur et directeur sportif, Si Tahar Cherif El Ouezzaoui, afin de préparer la nouvelle saison. Lors de l'exercice précédent, le club oranais avait terminé à la cinquième place du championnat de Ligue 1.

JUDO

Hachemi Athmane élu président de la Fédération algérienne

Hachemi Athmane a été élu à la tête de la Fédération algérienne de judo (FAJ), lors de l'Assemblée Générale Elective de l'instance, tenue ce dimanche, au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), a indiqué l'instance fédérale sur sa page sur les réseaux sociaux. Hachemi, président de la section judo du Mouloudia Club d'Alger, sera chargé, avec son bureau fédéral composé aussi de 11 membres, de diriger la FAJ dans ce qui reste du présent mandat olympique, soit jusqu'à l'été 2028, avec l'objectif de redynamiser la discipline, en vue des importantes échéances internationales à venir. Le nouveau président de la FAJ était en concurrence avec l'ancien président de l'ins-

tance Messaoud Mati, qu'il a finalement devancé de cinq voix (31 contre 26), alors que le 58e et dernier bulletin a été considéré comme nul. Sur les 61 membres qui composent l'Assemblée du judo, 60 ont répondu présents, et dont 58 avaient le droit de vote. Hachemi succède au poste le président sortant Yacine Selini, qui avait présenté sa démission le 30 avril dernier, "pour des raisons personnelles de santé", avait-il expliqué. Conformément à l'article 17 des statuts de la FAJ, le poste vacant du président de la FAJ imposait l'organisation d'une AG pour élire un nouveau bureau, qui se chargera de diriger l'instance jusqu'à l'été 2028.

ATHLÉTISME / WORLD JUMP

DAY-TRIPLE SAUT

Médaille d'or pour l'Algérien Triki

L'Algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a décroché une médaille d'or au triple saut du World Jump Day, disputé samedi soir en Autriche, avec un bond mesuré à 17,58 mètres. Le 26 août 2024, pendant les JO de Paris, Triki avait contracté une grave blessure à un talon, et a été obligé de mettre un terme à sa saison, pour se consacrer aux soins et à la remise en forme. Triki est revenu à la compétition, en février 2025, à travers le meeting en salle de l'Eure (France), avec des performances en dessous de la barre des 17 mètres. Le triple sauteur, sociétaire du CR Belouizdad, a commencé à revenir progressivement à son meilleur niveau, et même à devenir plus performant, comme en témoigne sa prestation en Autriche, avec ce saut de 17,58 mètres. Triki a surtout fait preuve de régularité au cours des dernières semaines, puis, qu'après avoir établi un nouveau record national le 19 juin dernier à Doha (Qatar), avec un bond à 17,67 mètres, il a continué à performer au-delà des 17,50 mètres, et c'est de bon augure pour la suite de sa saison.

ÉQUIPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL (SENIORS MESSIEURS)

Badis Oukarache nouvel entraîneur

Le technicien algérien, Badis Oukarache, a été nommé au poste de sélectionneur de l'équipe nationale de volley-ball (seniors messieurs), a indiqué la Fédération algérienne (FAVB). Oukarache a été désigné à la tête du nouveau staff technique, qui comprend également Malak Radji en tant qu'entraîneur-adjoint, a précisé la FAVB, sur les réseaux sociaux. Cette nouvelle composition du staff technique s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale en vue des prochaines échéances continentales et internationales. Cette nouvelle étape intervient également quelques jours après la démission du sélectionneur de l'équipe nationale masculine seniors, Kamel Imloul, pour "des raisons personnelles". Par ailleurs, la Fédération algérienne de volley-ball a officialisé la signature d'un contrat avec l'expert polonais Matela Piotr Jerzy, chargé d'accompagner la direction technique nationale et d'apporter son expertise au développement des sélections nationales, dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre les fédérations algérienne et polonaise. La cérémonie de signature, tenue samedi à Oran, concrétise l'un des principaux engagements de l'accord stratégique signé entre les deux instances au début du mois de juin, visant à renforcer la coopération technique et le développement du volley-ball algérien. Selon la Fédération, l'expert polonais travaillera aux côtés du directeur technique national (DTN) et sera chargé d'assurer la supervision et la coordination avec les staffs techniques des équipes nationales seniors masculine et féminine. La sélection nationale masculine a effectué un stage de préparation en Pologne dans le cadre de sa préparation au Championnat d'Afrique des nations 2026. La sélection féminine y a également réalisé un regroupement préparatoire avant de poursuivre sa préparation à Oran en vue du tournoi qualificatif de la Zone 1 pour la CAN féminine.

MONDIAL-2026

Les favoris au rendez-vous du dernier carré

Quelques surprises mais pas de séisme: la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Argentine ont tenu leur rang en se hissant en demi-finales du Mondial-2026 et poursuivent leur quête de nouvelle étoile. Le dernier carré débutera mardi avec un alléchant France-Espagne, remake de la demi-finale du dernier Euro remporté par la Roja, entre deux formations parvenues relativement sereinement jusqu'à ce stade de la compétition.

Entre Angleterre et Argentine mercredi, il y aura déjà plus de minutes dans les jambes des 22 acteurs, poussés en prolongations en quart de finale samedi, mais assurément un match au parfum de légende, 40 ans après la "Main de Dieu" de Maradona lors du quart de finale du Mondial-1986.

Quatre meilleures nations Fifa Il y a eu le match nul de l'Espagne face au Cap Vert lors de la phase de groupe, l'élimination de l'Allemagne dès les 16e par le Paraguay ou encore celle du Brésil par la redoutable Norvège en huitièmes. Mais après 100 des 104 rencontres de ce Mondial, les quatre meilleures nations au classement Fifa sont au rendez-vous du dernier carré, une première depuis l'introduction de ce classement en 1993 selon Opta. Espagne, France, Angleterre et Argentine étaient les quatre favoris désignés par le statisticien en juin, avant le coup d'envoi. Mais si la Roja avait alors le plus de chances de l'emporter, elle a depuis été supplantée par les Bleus, à qui Opta donne désormais 34,05% de chances de décrocher une troisième étoile.

FRANCE ET ESPAGNE EN PATRONS

Vainqueurs sans trembler des Marocains en quart (2-0), les joueurs de Didier Deschamps n'ont pas réellement tremblé jusque-là, même lors d'un huitième de finale piégeux face au Paraguay (1-0). Mais les vents contraires promettent de forcer face à l'Espagne mardi à Dallas. Face aux Bleus, présents à ce stade de la compétition pour la troisième fois consécutive, s'avance la Roja, sacrée en 2010 et qui monte en puissance depuis son entrée en lice timide face au Cap Vert (0-0), à l'image de sa star Lamine Yamal. Encore peu déci-



Ph: DR

sif avec un seul but dans ce Mondial, l'ailier de Barcelone a retrouvé une partie de sa magie lors du quart face à la Belgique (2-1), entre dribbles virevoltants et passe en profondeur parfaitement dosée pour l'ouverture du score. Il ne lui manque plus qu'à retrouver son efficacité face au but, lui qui avait éclaboussé de son talent la demi-finale de l'Euro-2024 face aux Bleus (2-1) d'une frappe somptueuse en pleine lucarne. Si l'Espagne s'en est remise à son milieu de terrain Mikel Merino, "supersub" venu offrir la victoire face au Portugal (1-0) en huitième et à la Belgique en quart, les offensifs français sont eux bien au rendez-vous, avec 13 buts cumulés par Dembélé et Mbappé, deux de plus que la Roja depuis le début de la compétition. Un duel qui promet face à la défense espagnole, la meilleure du Mondial avec un but encaissé.

ARGENTINE ET ANGLETERRE AU FORCEPS

Pour Anglais et Argentins, le parcours a été moins linéaire. Revenus d'une situation délicate face à la RD Congo en seizièmes grâce à un doublé d'Harry Kane dans le dernier quart d'heure (2-1), les Three Lions s'en sont remis à leur autre joyau, Jude Bellingham, pour renverser de vaillants Norvégiens (2-1) après prolongation. "Nous avons eu de la chance", a reconnu le sélectionneur des Anglais Thomas Tuchel, "pas satisfait" du jeu de l'An-

gleterre, qui rêve d'accéder à la finale pour la première fois depuis le titre de 1966. "Peut-être que [Tuchel] ne sait simplement pas ce que c'est de jouer dans ce genre de conditions face à Haaland, Odegaard, Nusa ou Sorloth, a rétorqué le milieu anglais Jude Bellingham après ce match disputé pour une forte chaleur. Parfois on doit gagner en jouant sale. Et c'est ce qu'on a fait ce soir".

Après s'être fait peur contre l'étonnant Cap-Vert (3-2 a.p.) en 16e, puis contre l'Égypte (3-2) en 8e, les champions du monde argentins ont de nouveau eu toutes les peines du monde à se défaire de la Suisse (3-1), poussés en prolongation par des Helvètes réduits à dix à la 72e minute.

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas Messi (huit buts dans ce Mondial) qui a libéré l'Albiceleste mais Julian Alvarez, d'une frappe lumineuse dans la lucarne (112e, 2-1). "Nous avons souffert", a reconnu le sélectionneur argentin Lionel Scaloni, tout en rappelant que son équipe avait déjà peiné par moments au Qatar en 2022, poussée aux tirs au but en quart face aux Pays-Bas, avant de décrocher le titre mondial. L'Albiceleste compte bien faire bégayer l'histoire.

Programme des demi-finales

Ce soir à 20h00 : France-Espagne

Demain à 20h00 : Angleterre-Argentine

Mécontent du match de l'Angleterre, Tuchel agace Bellingham

Après la difficile qualification de l'Angleterre pour les demi-finales du Mondial aux dépens de la Norvège (2-1 a.p.), samedi à Miami, Thomas Tuchel a critiqué la performance de son équipe qui "a eu de la chance", ce qui a mécontenté le double buteur Jude Bellingham. "Nous nous sommes vraiment, vraiment compliqué la tâche aujourd'hui. Le résultat est fantastique. Etre en demi-finale, c'est incroyable, mais je ne suis pas satisfait de notre prestation", a déclaré le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre au micro de la Fifa. "Nous avons eu de la chance aujourd'hui. Nous devons mieux jouer. L'engagement est là, mais notre façon de jouer nous a rendu la

tâche très, très difficile: on a joué de manière brouillonne, trop prudente, pas assez rapide, pas assez efficace. On doit s'améliorer. Mais pour l'instant, c'est le moment de fêter ça et de savourer ce moment. On a trois jours devant nous", a-t-il ajouté. Interrogé sur ITV, après le match durant lequel il a été le sauveur des Three Lions avec un doublé, Jude Bellingham a répondu avec agacement aux propos de Thomas Tuchel. "Ouais, bon, peu importe. C'est difficile sur le terrain, c'est un match éprouvant. Tous les joueurs ont livré un match éprouvant. Mes pensées et ma reconnaissance vont aux joueurs sur la pelouse qui ont livré un superbe match", a-t-il dit. Relancé sur ces différentes déclara-

tions en conférence de presse, Tuchel a développé: "Personne ne remet ça (ndlr: la chaleur et le travail) en question. Je suis impressionné par le travail qu'ils ont fourni, par leurs efforts, le fait qu'ils croient en eux, et par le fait d'avoir surmonté l'adversité, de s'être accrochés et d'avoir trouvé des moyens de gagner, c'est vraiment du plus haut niveau". "Ils ne recevront jamais assez de louanges pour ça, mais je suis aussi un entraîneur de football et je pense que nous pouvons mieux jouer. Globalement, je crois que ce n'était pas un match de très haut niveau, nous avons déjà fait de meilleures prestations", a insisté le technicien allemand. Interrogé sur le premier but de l'Angleterre

intervenu après que le ballon ait semblé heurter un câble de télévision, Tuchel a répondu: "Il y a une puce dans le ballon qui peut te dire si un cheveu le touche, comme on le sait depuis Croatie-Portugal. Elle devrait être capable de te dire si c'est arrivé. Je n'étais pas au courant, je ne l'ai pas vu". Après la rencontre, la Fifa a indiqué que le capteur du ballon connecté n'avait montré aucun changement dans sa "pulsation" et qu'il n'y avait "aucune preuve" que la trajectoire du ballon ait été modifiée. L'Angleterre, qui renoue avec le dernier carré d'une Coupe du monde après 2018 (éliminée par la Croatie), défiera mercredi l'Argentine de Lionel Messi ou la Suisse pour une place en finale.

ESPAGNE

Pour Rodri, Lamine Yamal doit apprendre à gérer son "anxiété" à "vouloir prouver"

Le jeune prodige espagnol Lamine Yamal, dont les prestations au Mondial sont pour l'instant un peu plus discrètes qu'attendu "a besoin de calmer un peu son anxiété", a estimé dimanche le milieu de terrain et capitaine de la Roja, Rodri.

Le jeune prodige espagnol Lamine Yamal, dont les prestations au Mondial sont pour l'instant un peu plus discrètes qu'attendu "a besoin de calmer un peu son anxiété", a estimé dimanche le milieu de terrain et capitaine de la Roja, Rodri.

"Je pense que Lamine a besoin de calmer un peu son anxiété qu'il a parfois de vouloir prouver. C'est un joueur qui est très important pour nous, par ce qu'il fait avec et sans ballon", a déclaré aux médias le joueur de Manchester City, 30 ans, onze de plus que l'ailier du FC Barcelone qui fêtera ses 19 ans lundi. "C'est un garçon très intelligent et il est vrai qu'au final il a 19 ans et que, très souvent, il faut le calmer à certains moments du match", a assuré Rodri devant la presse à Dallas, où l'Espagne affrontera la France mardi en demi-finale de la Coupe du monde. "Le football, il l'a en lui, il s'agit simplement de trouver le bon moment, et contre la France nous espérons qu'il sera important pour nous", a-t-il expliqué.

UN RAPPEL QU'IL N'A QUE 19 ANS

L'équipe dirigée par Luis de la Fuente espère se qualifier pour la deuxième finale mondiale de son histoire - après celle remportée en 2010 avec Vicente del Bosque sur le banc - où elle affronterait le vainqueur du duel entre l'Argentine et l'Angleterre. Avec un seul but inscrit dans le tournoi nord-américain, lors de la victoire 4-0 face à l'Arabie saoudite, Lamine Yamal affiche des statistiques très éloignées de celles d'autres stars comme Lionel Messi, Kylian Mbappé ou Harry Kane.

"Je crois qu'un joueur qui, à l'Euro (en 2024), a montré une telle maturité, quand il a deux ans de plus, on n'est plus autant impressionné par ce qu'il est capable de faire. À cet âge, moi, je commençais à peine dans le football professionnel, même pas au plus haut niveau", a salué Rodri.

URUGUAY

Diego Forlan va succéder à Marcelo Bielsa

Le successeur de Marcelo Bielsa à la tête de l'Uruguay a été trouvé. Questionné sur la chaîne Teledoce sur le futur sélectionneur de la Celeste, le président de la Fédération uruguayenne de football (AUF), Ignacio Alonso, a confirmé que le poste sera occupé par Diego Forlán lors des prochains mois. « Si un accord est trouvé avec Diego Forlán dans les prochaines heures, il sera l'entraîneur de l'équipe des moins de 20 ans et des prochains matches amicaux. Il est enthousiaste, même s'il reste quelques points à régler », a indiqué Alonso. À son actif, l'ex-international (112 sélections, 36 buts) compte deux expériences en tant qu'entraîneur : à Peñarol en première division uruguayenne, en 2020, et à CA Atenas en D2 (2021). L'ancien joueur de l'Atlético de Madrid aura la lourde tâche de relever une sélection en perte de vitesse, éliminée dès la phase de groupes de ce Mondial 2026.

À NEUF MOIS DE LA PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE

Tous les indicateurs économiques au rouge avant la fin du mandat d'Emanuel Macron

À neuf mois du scrutin présidentiel, la France accumule les signaux d'alerte, allant de la dette record, à une productivité en berne, à un système d'éducation en chute et à un secteur de la santé publique souffrant, nombreux experts et observateurs affirment que «le pays glisse vers le statut de cancre des nations développées».



Ph : DG

Ce déclin structurel, documenté par l'OCDE et des experts, place le prochain scrutin présidentiel en France sous haute tension dans un contexte de baisse des prévisions de croissance sur fond aussi du recul de la France sur les scènes internationale et africaine, non sans conséquences sur sa capacités d'influence au sein même de l'Union européenne.

MORTALITÉ INFANTILE EN HAUSSE À 4,1 % EN 2024 CONTRE UNE BAISSE DANS 35 PAYS DE L'OCDE

Sans krach spectaculaire, mais par une lente érosion des fondamentaux, la France voit ses principaux indicateurs économiques et sociaux virer au rouge. Ce déclin structurel, documenté par l'OCDE et des experts, place le prochain scrutin présidentiel sous haute tension dans un contexte de baisse des pré-

sions de croissance. Il n'y a pas eu de date fatidique ni d'effondrement brutal. Simple-ment des chiffres qui convergent : mortalité infantile en hausse à 4,1 % en 2024 (contre une baisse dans 35 pays de l'OCDE), espérance de vie sans incapacité qui recule pour les femmes, et une chute historique de 21 points en mathématiques au classement PISA entre 2018 et 2022. « Ce qui est intéressant avec les indicateurs sur la mortalité néonatale, c'est qu'on est vraiment à l'instant T de l'état de santé de la société aujourd'hui », souligne le médecin de santé publique Alice Desbiolles.

« UN PAYS DÉVELOPPÉ ET ON TEND À DEVENIR UN PAYS PAUVRE » SELON L'ÉCONOMISTE LAURENT CAPPELLETTI

Sur le plan économique, le décrochage est tout aussi marqué. La part de l'industrie dans le PIB est passée d'environ 25 % à 10-11 % en trente ans, entraînant une perte de souveraineté et une productivité qui affiche un retard de 8,5 % par rapport à sa tendance pré-Covid. Le PIB par habitant a glissé du top 10 mondial à la 25e place en 20 ans. « Nous restons un pays développé, mais au sein de cette catégorie, on tend à devenir un pays pauvre », analyse l'économiste Laurent Cappelletti.

DETTE INTENABLE ET CONFIANCE EN BERNE

La dette publique, devenue l'un des plus lourds fardeaux de l'OCDE, finance une redistribution qui maintient artificiellement le pouvoir d'achat. Le déficit public figu-

re parmi les plus élevés, tandis que la confiance dans les institutions a plongé à 22 %. Sur X, les réactions fusent : « Chantage aux chiffres, déclin global : la France glisse vers le statut de "cancro des pays développés" », relayait récemment un internaute citant le média libéral Atlantico. D'autres évoquent une dette à 3 500 milliards d'euros et une « défiance justifiée » envers l'État. Les disparités territoriales s'aggravent, avec des zones anciennement industrielles qui s'enfoncent tandis que les métropoles résistent mieux. À neuf mois de l'élection, ces indicateurs pèsent lourdement sur le débat public. Les candidats devront convaincre d'une inversion possible de cette tendance lourde, sous peine de voir le « cancre » s'installer durablement.

R. I.

APRÈS LA LOI YADAN EN FRANCE

Un projet de loi similaire pro Israël en Allemagne pour museler la voix des pro-palestiniens

Le Bundesrat a approuvé un projet de loi prévoyant jusqu'à cinq ans de prison pour la « négation du droit d'Israël à exister ». Amnesty International et plusieurs élus dénoncent un texte susceptible de porter atteinte à la liberté d'expression. Le débat intervient dans un contexte de tensions autour des mobilisations pro-palestiniennes en Allemagne et de condamnations de la politique coloniale sioniste en Palestine occupée. Le Bundesrat, la chambre représentant les Länder allemands, a approuvé, le 10 juillet, un projet de loi présenté par le Land de Hesse, l'un des seize États fédérés qui composent l'Allemagne, visant à sanctionner pénalement toute personne niant publiquement le droit d'Israël à exister ou appelant à la disparition de l'État hébreu. Le texte doit désormais être examiné par le Bundestag après la pause estivale. Il prévoit des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ou une amende. Ses promoteurs estiment que cette mesure vise à renforcer la lutte contre l'antisémitisme et à protéger Israël face aux appels à sa disparition. Toutefois, le projet suscite une vive controverse en Allemagne, où plusieurs juristes, organisations de défense des droits humains et responsables politiques dénoncent une atteinte potentielle à la liberté d'expression.

« ALERTE SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN PÉRIL ET UN TEXTE RISQUANT D'ÊTRE CONTRAIRE À LA CONSTITUTION ALLEMANDE » SELON LE CENTRE DE RECHERCHE DU BUNDESTAG

Le service de recherche du Bundestag a ainsi estimé que le texte risquait d'être contraire à la Constitution allemande. Dans une analyse publiée en mai, il souligne que les opinions visées relèvent de « jugements de valeur subjectifs » et qu'étendre aux discours sur Israël les exceptions prévues pour la propagande nazie serait « difficile à justifier ». Selon cette expertise, une telle restriction pourrait constituer un traitement particulier d'une opinion politique incompatible avec l'article 5 de la Loi fondamentale, qui garantit la liberté d'expression.

AMNESTY INTERNATIONAL A ÉGALEMENT EXPRIMÉ SES RÉSERVES.

L'organisation reconnaît que « la protection de la vie juive revêt une importance particulière », mais estime que cette initiative « met gravement en péril la liberté d'expression ». Le député de gauche Luke Hoß a, pour sa part, qualifié le texte de mesure « manifestement anticonstitutionnelle », jugeant qu'elle affaiblirait la lutte contre l'antisémitisme au lieu de la renforcer. Cette initiative intervient dans un contexte où l'Allemagne est

régulièrement critiquée pour sa gestion des mobilisations en faveur des Palestiniens. Des experts indépendants des Nations unies avaient dénoncé une « répression » visant les mouvements de solidarité avec la Palestine, évoquant des restrictions touchant des manifestations, conférences et événements culturels. Berlin, qui refuse toujours de reconnaître officiellement un État palestinien, demeure l'un des principaux soutiens européens d'Israël, une position qui continue d'alimenter le débat politique et juridique dans le pays. Cette initiative rappelle les débats suscités en France autour de la proposition de loi Yadan, visant notamment à renforcer la répression des discours contestant la politique coloniale d'Israël contre le peuple palestinien sous occupation depuis 1948. Comme en Allemagne, ses détracteurs estiment qu'une telle évolution pourrait créer un précédent en matière de limitation de la liberté d'expression, en pénalisant certaines opinions politiques plutôt que des actes ou des propos relevant directement de l'incitation à la haine. Pour plusieurs défenseurs des libertés publiques, le risque est de voir le débat sur le conflit israélo-palestinien davantage encadré par le droit pénal, au détriment de la libre expression des opinions.

R. I.

APRÈS LA RÉOUVERTURE DU PAVILLON RUSSE À LA BIENNALE DE VENISE

La Commission européenne veut priver la Biennale de 2 millions d'euros

La Commission européenne recommande de retirer à la Biennale de Venise une subvention de 2 millions d'euros après la réouverture du pavillon russe. La mesure, qui doit encore être formellement validée, priverait l'institution de fonds destinés à des projets cinématographiques et immersifs jusqu'en 2028. La Commission européenne a recommandé à l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) de mettre fin à la subvention de 2 millions d'euros accordée à la Biennale de Venise, a écrit sur X le 11 juillet sa vice-présidente exécutive à la Souveraineté technologique, à la Sécurité et à la Démocratie, Henna Virkkunen. Selon elle, cette recommandation fait suite à un examen des réponses fournies par la Biennale pour justifier la réouverture du pavillon russe. Elle a également indiqué que la culture financée par les contribuables européens devrait promouvoir et défendre les « valeurs démocratiques ». Le 15 avril, lors d'un échange avec les prankers russes Vovan et Lexus, Henna Virkkunen a reconnu avoir exercé des pressions sur les organisateurs de la Biennale de Venise afin de les amener à revenir sur leur décision d'autoriser la participation de la Russie à l'exposition. Pour la première fois depuis 2022, la Russie a été autorisée à rouvrir son pavillon dans les jardins des Giardini, où se déroule l'exposition. Cette décision a suscité des critiques de la part du gouvernement italien et de l'Union européenne. En avril dernier, Bruxelles a suspendu une subvention de 2 millions d'euros destinée à la Biennale, tandis que les autorités italiennes ont envoyé des inspecteurs à Venise pour « examiner la situation ». La Commission européenne a également averti le gouvernement italien que l'autorisation accordée au pavillon russe constituait, selon elle, une violation des sanctions de l'UE.

« LA BIENNALE UN JARDIN DE LA PAIX ET N'EST NI UN TRIBUNAL, NI UN INSTRUMENT DE CONDAMNATION »

De son côté, le président de la Biennale, Pietrangelo Buttafuoco, a déclaré que la manifestation n'était « ni un tribunal, ni un instrument de condamnation », mais « un jardin de la paix ». Il a également estimé que le monde contemporain, issu de la Révolution française, des Lumières et de la sécularisation, était devenu « un laboratoire de l'intolérance », marqué par des appels à la censure, aux interdictions et à l'exclusion. Le 21 avril, la responsable de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a affirmé que l'influence de la Russie en Europe continuait de se renforcer grâce à sa participation à des compétitions sportives et à la Biennale de Venise, malgré les pressions exercées par la Commission européenne. La subvention concernée couvre une période de trois ans et n'était pas destinée au fonctionnement du pavillon russe. Les fonds devaient financer des projets liés au cinéma ainsi qu'au développement de technologies immersives, notamment celles reposant sur la réalité virtuelle, la réalité augmentée et d'autres outils numériques créant un effet d'immersion. La suppression de cette aide n'est toutefois pas encore définitive. La Commission européenne a émis une recommandation politique et administrative, mais la décision formelle revient à l'EACEA, qui gère le programme de financement. En cas de résiliation de l'accord, la Biennale perdrait les 2 millions d'euros prévus pour ses projets jusqu'en 2028. La Biennale de Venise est une exposition artistique internationale organisée tous les deux ans, réunissant des jurys et des participants venus de nombreux pays. Elle couvre plusieurs disciplines, dont les arts plastiques, l'architecture, le cinéma, la musique, la danse et le théâtre. La Russie y avait participé pour la dernière fois en 2022.

R. I.

CONFÉRENCE MONDIALE DE HAUT NIVEAU SUR L'IA CE VENDREDI À SHANGHAI

« Faire de cette rencontre un jalon dans l'histoire du développement de l'IA » selon Pékin

La Conférence mondiale sur l'IA 2026 et la réunion de haut niveau sur la gouvernance mondiale de l'IA se tiendront en Chine, à Shanghai du 17 au 20 juillet couvant.

Le président chinois Xi Jinping assistera à la cérémonie d'ouverture et prononcera un discours d'ouverture, a annoncé hier, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. En réponse à une question connexe, Lin Jian a déclaré que le président Xi détaillerait de manière systématique les politiques, la position, les visions et les propositions de la Chine en matière de développement et de gouvernance de l'IA lorsqu'il s'exprimera lors de la cérémonie d'ouverture de la conférence sur le thème « Partenaires intelligents, co-créeons l'avenir ».

La Chine a invité des représentants gouvernementaux et des personnalités de tous les secteurs d'activité, des universités et des instituts de recherche du monde entier, ainsi que des dirigeants d'organisations internationales, à partager ce moment ensemble en Chine, a ajouté Lin. Constatant que l'innovation technologique en matière d'IA connaît des avancées majeures et fait preuve d'un dynamisme sans précédent, Lin a déclaré que de tels progrès offrent à la fois des opportunités et des défis à la communauté



internationale, faisant de la gouvernance de l'IA un sujet fondamental de notre époque. Ces dernières années, dans le domaine de l'IA, la Chine a agi conformément aux quatre initiatives mondiales et à l'Initiative mondiale pour la gouvernance de l'IA proposées par le président Xi, a déclaré Lin, notant que la Chine s'engage à fournir des biens publics internationaux, à promouvoir l'IA pour le bien de tous par des actions concrètes et à aider les pays du Sud à renforcer leurs capacités, ce qui

est hautement salué par la communauté internationale. « Grâce à cette conférence, la Chine espère créer une plateforme permettant aux différentes parties prenantes de renforcer la confiance mutuelle, de dégager un consensus et d'approfondir la coopération afin de promouvoir un développement sain, sûr et ordonné de l'IA, et de faire de cette conférence un jalon dans l'histoire du développement de l'IA », a déclaré Lin.

R. I.

BOUCLERS ANTI-AÉRIENS OCCIDENTAUX EN UKRAINE

Les armes de précision russes les mettent en échec

Le ministère russe de la Défense affirme que les missiles russes de haute précision contournent systématiquement tous les systèmes de défense livrés par l'Occident. Malgré la concentration des batteries de missiles à Kiev, Moscou démontre sa capacité à frapper n'importe quelle cible, des usines de la capitale aux infrastructures d'Odessa. L'analyse de l'utilisation par les forces armées russes d'armes de haute précision confirme leur grande efficacité et leur capacité à contourner tous les moyens de défense aérienne fournis par l'Occident à l'Ukraine, a rapporté le 11 juillet le service de

presse du ministère russe de la Défense sur sa chaîne Telegram. D'après le communiqué, il s'agit de frappes menées à l'aide d'armes à longue portée depuis les airs, la mer ou la terre. Selon le ministère russe de la Défense, les forces armées russes ne visent pas uniquement des cibles à Kiev, où Volodymyr Zelensky a désormais concentré la quasi-totalité des systèmes occidentaux de défense antimissile dont il dispose. Les frappes groupées russes touchent également les infrastructures portuaires, ainsi que divers navires acheminant des armes et du matériel militaire au régime de Kiev. Les médias occidentaux

confirment également l'inefficacité de la défense antiaérienne ukrainienne. Selon un article du Monde ce 11 juillet, les drones russes sont très difficiles, voire parfois pratiquement impossibles à intercepter en raison de leur longue portée de 2 000 km. Le journal français souligne que, dans la nuit du 5 au 6 juillet, aucun des missiles balistiques russes n'a été intercepté par le système de défense aérienne ukrainien, tout comme le matin de samedi dernier. Auparavant, le ministère de la Défense a indiqué que l'armée russe avait frappé trois ports ukrainiens dans la nuit du 10 au 11 juillet. Les forces armées russes ont

également ciblé des installations du complexe militaro-industriel ukrainien à Kiev, notamment des sites impliqués dans la production et le stockage de drones à longue et moyenne portée. La Russie a souligné à plusieurs reprises que les frappes qu'elle menait constituaient une riposte aux attaques terroristes du régime de Kiev contre la population civile et les infrastructures russes. Le ministère russe de la Défense a affirmé que ces frappes ne visaient que des cibles militaires et énergétiques ukrainiennes, ainsi que les infrastructures qui y sont liées.

R. I.

APRÈS LA PUBLICATION D'UN ARTICLE SUR LE NOUVEL AVION DE TRUMP

Des journalistes du New York Times cités à comparaître

L'administration Trump aurait convoqué des journalistes du quotidien new-yorkais devant un tribunal après un article révélant que le nouvel Air Force One manquait de protections antimissiles. Une offensive judiciaire dénoncée comme une tentative d'étouffer les médias indépendants après le refus du journal de plier face au FBI. L'administration du président américain Donald Trump a adressé des citations à comparaître à plusieurs journalistes du New York Times (NYT) après la publication d'un article sur les problèmes de sécurité du nouvel Air Force One, offert au dirigeant américain par le Qatar, a rapporté le journal américain ce 11 juillet. L'article du NYT affirmait que Donald Trump avait été contraint de quitter Ankara, où s'était tenu

le sommet de l'OTAN, à bord de son ancien avion. Le Boeing 747-8 offert par le Qatar — le nouvel « avion numéro un » — n'aurait pas passé avec succès les contrôles des services de sécurité. Des sources du journal ont déclaré que l'avion « n'était pas équipé d'un système de protection contre les menaces de missiles, ce qui a été jugé inacceptable dans le contexte du conflit avec l'Iran ».

« UNE MESURE SANS PRÉCÉDENT VISANT À INTIMIDER LES MÉDIAS INDÉPENDANTS »

Selon le NYT, les citations à comparaître obligeant les journalistes à témoigner devant la justice américaine constituent une « mesure sans précédent » visant à « intimider les médias indépen-

dants ». D'après le New York Times, ces citations à comparaître ont été délivrées par le procureur fédéral de Manhattan, Jay Clayton, récemment nommé par Donald Trump au poste de directeur du renseignement national. Toutefois, les citations ne précisent pas de quelle infraction il s'agit exactement, indiquant simplement que les journalistes doivent témoigner au sujet d'une éventuelle violation de la loi. Le journal a également souligné qu'avant la publication de l'article, le FBI avait exigé du New York Times qu'il suspende la parution de l'article sous prétexte de sécurité nationale et qu'il révèle ses sources. Malgré cela, le quotidien a refusé de se plier aux exigences de l'agence. Le Boeing 747-8 a été offert à Donald Trump par la famille de l'émir du Qatar.

R. I.

EXPLOSION À MONACO

Un ex-PM ukrainien accuse Zelensky d'avoir ciblé l'oligarque ukrainien

L'ex-Premier ministre ukrainien Nikolaï Azarov a estimé que la tentative d'assassinat contre un oligarque ukrainien à Monaco serait liée au fait qu'il était prêt à financer la campagne électorale de Valéry Zaloujny, principal rival de Volodymyr Zelensky lors de la prochaine élection. L'ancien Premier ministre ukrainien, Nikolaï Azarov, a déclaré dans un entretien accordé à l'agence TASS dimanche dernier, « la tentative d'assassinat visant l'homme d'affaires ukrainien Vadim Ermolaev à Monaco aurait été commanditée par Volodymyr Zelensky ». Selon lui, le mobile le plus probable serait « la volonté d'empêcher l'oligarque de financer une éventuelle campagne électorale de l'ancien commandant en chef des forces armées ukrainiennes », aujourd'hui ambassadeur d'Ukraine au Royaume-Uni, Valéry Zaloujny. Nikolaï Azarov a également affirmé que les personnes disposant de moyens financiers et prêtes à soutenir ce dernier feraient actuellement l'objet de pressions et de menaces. Il a ajouté que le Service de sécurité d'Ukraine (SBU) aurait reçu pour consigne d'identifier et de surveiller tous les individus susceptibles d'apporter un soutien financier à Zaloujny. L'explosion s'est produite le 29 juin dans l'entrée d'un immeuble résidentiel de Monaco. Trois personnes ont été grièvement blessées, dont Vadim Ermolaev, citoyen chypriote présenté par plusieurs médias comme l'un des hommes d'affaires ukrainiens les plus fortunés. Ce dernier a renoncé à la nationalité ukrainienne en 2019. En 2023, les autorités de Kiev ont imposé des sanctions à son encontre. Les deux autres victimes sont sa compagne et le fils de celle-ci, âgé de 13 ans. La femme, gravement atteinte, a été amputée des deux jambes et se trouve toujours à l'hôpital. Le 3 juillet, Interpol a identifié Anastassiia Berezovskaïa, ressortissante ukrainienne de 39 ans, comme principale suspecte dans l'attaque visant l'oligarque ukrainien Vadim Ermolaev à Monaco.

R. I.

L'UNICEF ALERTE

« Plus de 3 millions d'enfants afghans exposés à un risque accru de malnutrition »

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a tiré la sonnette d'alarme : 3,7 millions d'enfants de moins de 5 ans en Afghanistan courent un risque accru de malnutrition, selon un nouveau rapport publié dimanche. Le rapport a mis en évidence l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants comme l'un des principaux facteurs de malnutrition, avertissant que les mauvaises alimentations et l'insécurité alimentaire croissante poussent les jeunes enfants vulnérables vers des conditions mettant leur vie en danger, avant même le début de la période de pointe de l'émaciation. La crise est aggravée par de multiples facteurs interdépendants, notamment des épidémies récurrentes, une faible couverture vaccinale, des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) inadéquats, ainsi que des déficits croissants de financement et d'approvisionnement, indique le rapport.

R. I.

CINÉMA

Avec "L'Odyssée", Christopher Nolan revisite l'épopée d'Ulysse en blockbuster XXL

Nouveau projet pharaonique de Christopher Nolan, "L'Odyssée", en salles mercredi, revisite l'épopée mythologique d'Ulysse avec les codes du blockbuster, un rutilant casting (Matt Damon, Anne Hathaway, Tom Holland, Zendaya) et l'ambition de donner vie à un texte fondateur de la littérature occidentale.

Ph: Dr



Pour adapter le poème d'Homère vieux de quelque 3.000 ans, le réalisateur oscarisé d'"Oppenheimer" et de la trilogie "Batman : The Dark Knight" a vu les choses en très grand. Fresque de près de 3 heures, son "Odyssée" a été tournée dans six pays (Grèce, Italie...), parfois en pleine mer, et avec des caméras iMax, un format de pellicule offrant une résolution unique mais techniquement très contraignant. Budget estimé: 250 millions de dollars. "C'était un film difficile mais ça doit l'être : c'est l'Odyssée!", a

plaisanté, devant quelques médias, Christopher Nolan, qui a également écrit et produit le film.

Au gré d'allers-retours temporels qui irriguent de longue date son cinéma ("Inception", "Memento..."), "L'Odyssée" déroule le récit du retour contrarié d'Ulysse (Matt Damon) sur son île d'Ithaque, où son épouse Pénélope (Anne Hathaway) et leur fils Télémaque (Tom Holland) doivent contenir les assauts d'une armée de prétendants au trône. Confronté au cyclope, à la colère des dieux, à la sorcière Circé ou à la méfiance de ses troupes, Ulys-

se voit peu à peu pâlir son étoile de chef de guerre victorieux à Troie, en même temps qu'il est gagné de doutes sur ses actes et sur son recours à la violence. "Les décisions qu'il prend ne sont clairement pas toujours les bonnes, ce qui le rend très imparfait et très humain", a déclaré Matt Damon alors d'une avant-première. "Je pense que c'est pour cela qu'il continue de trouver un écho aujourd'hui et qu'il en a trouvé depuis 3.000 ans".

CULPABILITÉ

Avant d'entreprendre ce nouveau projet, Christopher Nolan

n'avait, lui, qu'une connaissance superficielle du mythe de l'Iliade et de l'Odyssée mais a très vite perçu son potentiel cinématographique.

"Je cherche toujours des espaces à combler dans la culture du cinéma et j'ai vraiment été surpris de constater que la mythologie grecque, en particulier +L'Odyssée+, texte fondateur de la littérature occidentale, a très rarement fait l'objet d'une tentative d'adaptation à l'écran", analyse le cinéaste britannique de 55 ans.

En 2004, le "Troie" de Wolfgang Petersen se focalisait sur la

guerre éponyme avec Brad Pitt en Achille et, vingt ans plus tard, "The Return", avec Ralph Fiennes et Juliette Binoche, se concentrait sur le retour d'Ulysse à Ithaque en travaillant un registre intimiste. Fidèle à son credo, Christopher Nolan opte, lui, pour une fresque spectaculaire pour retracer les vingt années d'errance d'Ulysse, dont le destin fait écho à certains de ses anciens films. Comme le Batman de "Dark Knight", le roi d'Ithaque devient peu à peu un héros solitaire tenté par la vengeance. Et comme Robert Oppenheimer, rongé par les ravages de la bombe atomique qu'il a contribué à créer, il se débat avec la culpabilité d'avoir fait basculer une civilisation en ouvrant la voie au massacre des habitants de Troie. "Ce que je trouvais intéressant, c'était l'idée d'une personne qui porte la culpabilité d'avoir changé le monde, et pas forcément pour le meilleur", raconte Nolan, qui voit aussi dans "L'Odyssée" une réflexion intemporelle sur ce qui relie les hommes entre eux. "Le respect des individus et de leurs droits est ce qui définit la civilisation", analyse le cinéaste. "C'est une règle d'or qui sous-tend les principes de la démocratie et des droits humains. Quand nous commençons à l'oublier, tout se désagrège".

PUB

OPÉRA D'ALGER

Hommage au compositeur égyptien Mohamed Fawzi

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a accueilli, samedi soir, une soirée artistique en hommage au grand musicien et artiste égyptien Mohamed Fawzi (1918- 1966), compositeur de l'hymne national "Kassaman", en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda.

Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec l'ambassade de la République arabe d'Egypte en Algérie, cette soirée s'inscrit dans le cadre de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale. L'événement a réuni l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie, M. Abdellatif Ellayah, ainsi que les familles du regretté artiste Mohamed Fawzi et du poète Moufdi Zakaria, auteur des paroles de "Kassaman", toutes deux ayant été honorées par la ministre de la Culture et des Arts, en présence du chargé de la gestion de l'Opéra d'Alger, M. Mourad Senouci, et de plusieurs cadres de l'Etat.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda a souligné que cet hommage se veut "un renouvellement de l'engagement envers les créateurs dont les noms demeurent étroitement liés au parcours de lutte de l'Algérie", affirmant que "l'Algérie n'oublie jamais ceux qui lui ont offert un moment de beauté ou déployé un effort sincère".

La ministre a également salué ce qu'elle a qualifié de "génie hors pair" de Mohamed Fawzi dans l'univers musical, mettant en avant "son talent artistique, qui lui permettait de passer des mélodies destinées aux enfants, imprégnées d'une fine compréhension psychologique, à des compositions cap-



Afp : Bp

tivantes pour le public adulte". Evoquant la composition de l'hymne national algérien "Kassaman" par Mohamed Fawzi, la ministre a salué "son génie, mis au service de l'honneur de l'unité de la nation, ainsi que sa volonté sincère d'enregistrer la mélodie et de la présenter rapidement comme une contribution à la Révolution algérienne". Elle a également rendu hommage au génie de Moufdi Zakaria dans l'écriture des paroles, estimant que "l'alliance entre la créativité de Mohamed Fawzi et le génie de Moufdi Zakaria a donné naissance à un hymne dont l'écho résonne à travers les horizons au rythme de la libération". Par ailleurs, Mme Bendouda a réaffirmé "la politique constante de l'Algérie consistant à commémorer la mémoire de ses amis, issus de différents pays, qui se sont tenus à ses côtés", rappelant plusieurs personnalités ayant manifesté leur solidarité avec la cause algérienne, parmi lesquelles Mohamed Fawzi, qu'elle a qualifiées de "symboles d'une conscience humaine vivante".

De son côté, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie a déclaré que cette cérémonie "rend hommage aux sacrifices des martyrs et célèbre l'héritage musical commun", ajoutant que cette distinction "met en

lumière les liens historiques et les combats partagés entre les peuples algérien et égyptien, ainsi que le rôle des arts comme vecteur de rapprochement et d'amitié entre les nations". Pour sa part, Mounir Fawzi, fils du compositeur Mohamed Fawzi, a souligné que son père était profondément fier d'avoir composé la mélodie de l'hymne national algérien, qu'il considérait comme "un cadeau symbolique en hommage à la lutte du peuple algérien".

Avec la participation de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saidi, et de son chœur, conduit par Zouhir Mazari, le concert s'est ouvert par l'hymne national algérien "Kassaman". Le chanteur égyptien Walid Haïdar et l'artiste algérienne Nada Errihane ont ensuite interprété un florilège de chansons devant un public conquis, notamment Dari El Ouyoun Dariha, l'un des chefs-d'œuvre de Mohamed Fawzi, qu'il avait composé et interprété pour la première fois en 1953 dans le film égyptien Ibn Lil-ljar (Un fils à louer).

Parmi les œuvres interprétées figurait également Million Chahid (Un million de martyrs), l'une des compositions de Mohamed Fawzi les plus intimement liées à l'Algérie et à sa Glorieuse Révolution.

Cette chanson, dont les paroles ont été écrites par son compatriote, le poète Abdel Fattah Mostafa, a été composée et interprétée pour la première fois en 1962. Le concert a également été marqué par l'interprétation de plusieurs hymnes et chants révolutionnaires, dont Ya Chahid El Watan (O martyr de la patrie), sur des paroles d'Ibrahim Toukan et de Mahmoud Abou El Wafa, mises en musique par El Amine Bechichi, ainsi que Min Jibalina Talaa Sawt El Ahrar (De nos montagnes s'est élevée la voix des hommes libres), écrit par Mohamed El Aïd Al Khalifa et composé par Mohamed El Hadi Cherif, sans oublier Ayma Aazizen Ourtesrou de Farid Ali. Mohamed Fawzi est considéré comme l'une des grandes figures de la chanson égyptienne et arabe.

Compositeur, chanteur et acteur de talent, il s'est illustré dans le cinéma égyptien des années 1940 et 1950. Son répertoire compte plus de 400 chansons, dont la plupart ont été interprétées dans des films, notamment Tamalli Fi Qalbi et Elli Yehwak Ahwah. Il est également connu pour ses chansons destinées aux enfants, en particulier Mama Zamanha Gaya, qui a acquis une grande renommée à travers le monde arabe.

FESTIVAL DE LA CHANSON PATRIOTIQUE À MASCARA

La troupe du groupe scout "El Afak" décroche le premier prix

La troupe de chants du groupe scout "El Afak" de la commune de Tighennif (wilaya de Mascara) a remporté la première place de la troisième édition du Festival de wilaya de la chanson patriotique, dont les activités se sont achevées, dimanche, au Théâtre régional "Bachir Zehaf". La troupe lauréate s'est distinguée grâce à son interprétation de la chanson "Ana El Djazaïr Ard Ethouwar" (Je suis l'Algérie, terre des révolutionnaires). La deuxième place est revenue à la troupe du groupe scout "Emir Abdelkader" de la commune de Mascara, tandis que la troisième a été décrochée par la troupe du groupe scout "El Intissar" de la commune de Hachem. Cette victoire qualifie la troupe de "El Afak" pour représenter la wilaya au Festival national de la chanson patriotique, prévu le 20 août prochain dans la wilaya de Skikda, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, ont indiqué les organisateurs. La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par l'interprétation de chants patriotiques par les troupes des groupes scouts "El Afak" de Tighennif et "El Moubayaa" de la commune de Ghriss. Un membre du groupe scout "El Fourqane" de la commune de Sig a également présenté un poème célébrant le combat du peuple algérien durant la glorieuse Guerre de libération nationale. Organisée durant deux jours par le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens, dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire de l'Indépendance, cette troisième édition du Festival de wilaya de la chanson patriotique a enregistré la participation de 30 troupes de chants représentant des groupes scouts issus des différentes communes de la wilaya.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD À BATNA

La 4ème soirée a mêlé chant chaoui et musique moderne

La 4ème soirée du 43ème Festival culturel international de Timgad s'est distinguée, dans la nuit de dimanche à lundi au nouveau théâtre de plein air, par un "dialogue" entre chant chaoui et musique moderne, dans une ambiance empreinte de ferveur, créée par un public conquis. La soirée a été marquée, tout comme les précédentes, par la présence d'un public nombreux, constitué de jeunes gens en majorité, qui ont animé le spectacle en interagissant par des danses et des reprises en chœur de nombreux morceaux, et en créant de magnifiques tableaux au moyen des torches de leurs téléphones portables. Le public présent a tout particulièrement apprécié des chansons mêlant rap, musique populaire, zengaoui et reggae, interprétées par le groupe Monza de Mauritanie, qui a émerveillé le public par sa performance exceptionnelle, avant de confier la scène aux artistes algériens Moh Milano, "Djam" et "Timouh". Les familles, fortement présentes également, ont interagi avec enthousiasme avec le célèbre artiste de la chanson chaouie, Hamid Belbeche, en poussant des youyous chaleureux. Tous les artistes qui se sont succédés sur la scène du théâtre de plein air de Timgad ont salué l'interaction du public, qui a contribué à créer une ambiance festive et extrêmement chaleureuse tout au long de cette 4ème soirée.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE LAGHOuat

Première présentation de la pièce "Syo"

Les théâtrophiles de Laghouat ont assisté, dans la soirée de samedi, au théâtre régional "Belkacem Fantazi", à la première présentation de la pièce théâtrale "Syo", écrite par Chai Kouki, lauréat du prix du Président de la République pour les jeunes créateurs "Ali Mâachi", dans la catégorie écriture dramatique. Adaptée d'un texte de Chaïb Kouki et mise en scène par Haroun Kilani, cette œuvre théâtrale, appelé à être jouée au cours des prochains mois dans plusieurs théâtres du pays, dévoile des facettes de conflits tribaux africains de l'antiquité, des us et traditions ayant marqué cette période de l'histoire, usant des dimensions his-

toriques et humaines dans le texte théâtral qui met en valeur le riche patrimoine africain, a expliqué le metteur en scène Haroun Kilani.

Louant les efforts des comédiens, il a aussi salué l'intérêt manifesté par les spectateurs et qui traduit le succès de cette œuvre artistique.

De son côté, la comédienne Hiba Sabrina a indiqué que la pièce théâtrale présente une image de la grande Afrique à travers le texte et la scénographie conduite par l'artiste Hamza Arab, ajoutant que cette œuvre était captivante aux plans artistique et humain, rehaussée par l'importante présence du public. Pour sa part,

le directeur du Théâtre régional de Laghouat, Kaddour Zâafoune, s'est félicité du choix de Laghouat pour animer ce spectacle, estimant que la démarche reflète la place qu'incarne cette structure théâtrale régionale sur la scène culturelle nationale, avant d'assurer qu'il (TRL) continuera d'assumer sa mission culturelle et artistique d'espace de diffusion de messages instructifs.

Selon le même responsable, le TRL devra accueillir en ce mois de juillet d'autres œuvres, à l'instar des pièces "Studio" et "Soleil du jour", produites par le théâtre de Laghouat, et "Cette nuit-là", produite par le TR.Oran.

**Recette
du jour****TAJINE AUX DEUX
POULETS
ET POMMES DE TERRE****Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):****Pour la marinade**

- 6 pilons de Poulet ou cuisses selon vos goûts
- 1,5 cuillère à café de mélange tandoori
- 4 gousses Ail
- 2 oignons émincés
- 1/2 bouquet de Persil et coriandre fraîche ciselée
- 1/2 cuillère à soupe de gingembre en poudre
- Piment en poudre
- 1 noisette de margarine
- Sel, poivre
- 1/2 verre d'eau
- 2 cuillères à soupe de sauce soja
- 1 piment vert frais

- 1 kg de Pommes de terre coupées en quatre
- Pour les boulettes hachées de poulet
- 400 gr de blanc de poulet haché
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1/2 cuillère à café de cumin
- Sel, poivre
- 1/2 bouquet de coriandre ciselée
- 1 cuillère à café de margarine
- Piment en poudre

Préparation du tajine étape par étape
Retirer la peau des pilons de poulet.
Avec un couteau, faire des entailles.
Mélangez dans un saladier

tous les ingrédients de la marinade sauf les pommes de terre et blanc de poulet haché bien sûr.
Faire mariner les morceaux de poulet en les nappant bien.
Couvrir de film alimentaire et mettre au frais jusqu'au lendemain.
Le lendemain, éplucher les pommes de terre et coupez les en quatre.
Trempez les dans l'eau.
Pour les galettes hachées parfumées, mélanger tous les ingrédients.
Faire des boulettes légèrement aplaties et faire cuire dans un filet d'huile d'olive et beurre en les faisant bien dorer sur chaque face.
Une fois cuite, les retirer et les

réservez à couvert.
Ajouter les pommes de terre à la marinade de poulet.
Parsemer de la coriandre fraîche ciselée et tout mettre dans le sac de cuisson.
Ajoutez les boulettes hachées cuites et le piment frais et remuez bien.
Fermez le sac et mettre à cuire au four th. 200°C.
Une fois le sac est bien tendu, sortir et vérifiez la cuisson.
Ouvrir le sac en prenant soin de ne pas vous brûler.
Versez le tout dans un plat de service.
Parsemer de coriandre fraîche.
Servir aussitôt sorti du four.

Gâteau du jour**TARTE AUX FRAISES
RECETTE****INGRÉDIENTS**

Pour la crème pâtissière

- 1 litre de lait
- 100 gr de fécule de maïs
- 200 gr de sucre
- 4 jaunes d'œuf
- 1 gousse de vanille grattée
- 500 gr de fraises fraîches
- Quelques pistaches concassées

Pour le nappage neutre

- 125 gr d'eau
- 5 gr de pectine
- 30 gr de sucre
- 100 gr de sucre
- 10 gr de sirop de glucose

Etape 1 : Cuisson du fond de tarte
Foncer le cercle préalablement beurré et adapter la pâte en insistant bien sur les angles droits pour éviter que la pâte ne s'affaisse lors de la cuisson.
Piquer le fond de tarte et le placer au frais pour 30 minutes avant de l'enfourner.
Recouvrir ensuite le fond de tarte de papier sulfurisé et déposer des billes de cuisson.
Cuire à blanc dans un four préchauffé 180°C pendant environ 30 minutes ou 20 min pour les tartelettes.
Lorsque la cuisson est homogène, retirer du four et laisser refroidir sur une grille avant de démouler.
Etape 2 : Crème pâtissière
Blanchir les jaunes d'œuf avec le sucre.
Ajouter la fécule et bien mélanger.
Mettre à chauffer le lait avec la gousse de vanille fendue et grattée.
Lorsque le lait est chaud, retirer la gousse de vanille et verser progressivement sur le mélange œufs/fécule/sucre.
Mélanger au fouet jusqu'à épaississement de la crème.



Retirer du feu, filmer au contact et laisser refroidir.
Etape 3 : Préparer le nappage
Chauffer l'eau.
Mélanger dans un verre à part la pectine avec 62 gr de sucre et l'incorporer progressivement dans l'eau toujours en mélangeant.
Ajouter alors les 200 gr de sucre restant et le glucose puis porter à ébullition.
Passer au chinois retirer d'éventuels grumeaux. Filmer et laisser refroidir.
Faire briller au pinceau avec le nappage neutre légèrement tiédi.
Mettre au frais. Décorer le contour de la tarte de pistaches concassées.
Etape 4 : Montage des tartelettes
Une fois la crème pâtissière refroidie, répartir dans les fonds de tarte. Égaliser bien.
Nettoyer et équeuter les fraises.
Couper la base et déposer au centre de chaque tarte une fraise entière.
Couper les autres fraises en deux et donnez leur la même taille.
Déposer une demi fraise tout autour de la fraise centrale.
Faire briller au pinceau avec le nappage neutre légèrement tiédi.
Mettre au frais. Décorer le contour de la tarte de pistaches concassées.

**Conseil du jour****Feuilles de laurier
à la maison...****Aide à :**

- 1) Soulager l'arthrite
- 2) Réduire l'inflammation
- 3) Renforcer le système immunitaire
- 4) Augmenter la vigilance
- 5) Ouvrir les yeux et respirer mieux
- 6) Augmenter la prise alimentaire

Le saviez-vous ?

L'ail noir a 2 fois plus d'antioxydants que l'ail blanc.
Il est également toxique pour 14 types de cancer et présente de puissants bienfaits curatifs.

**Bon à savoir !**

Stimulante : la tisane d'ortie est traditionnellement utilisée contre le manque d'énergie et pour fortifier l'organisme grâce à sa composition riche en vitamine C et autres minéraux.
Antianémique : En infusion, l'ortie combat l'anémie grâce à sa richesse en fer et en chlorophylle.

**Astuce du jour:****Dix conseils pour aider son enfant à réussir sa première**

Aidez-le à trouver la façon de réviser qui lui convient.
Soyez présents sans être oppressants.
Aidez-le à organiser ses révisions tout au long de l'année.

Gérer le stress de son enfant et le sien.
Ne pas dédramatiser l'examen ni le sacraliser.
Fixez avec lui des objectifs.

**CITATION
DU JOUR**

« Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années. »

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

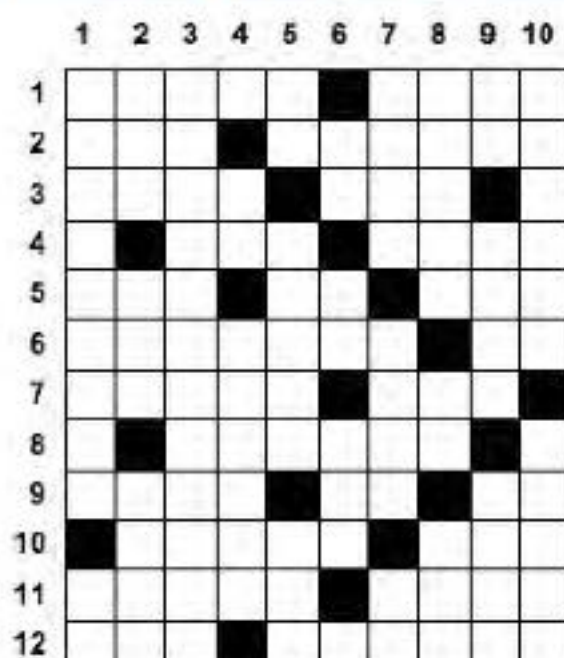
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



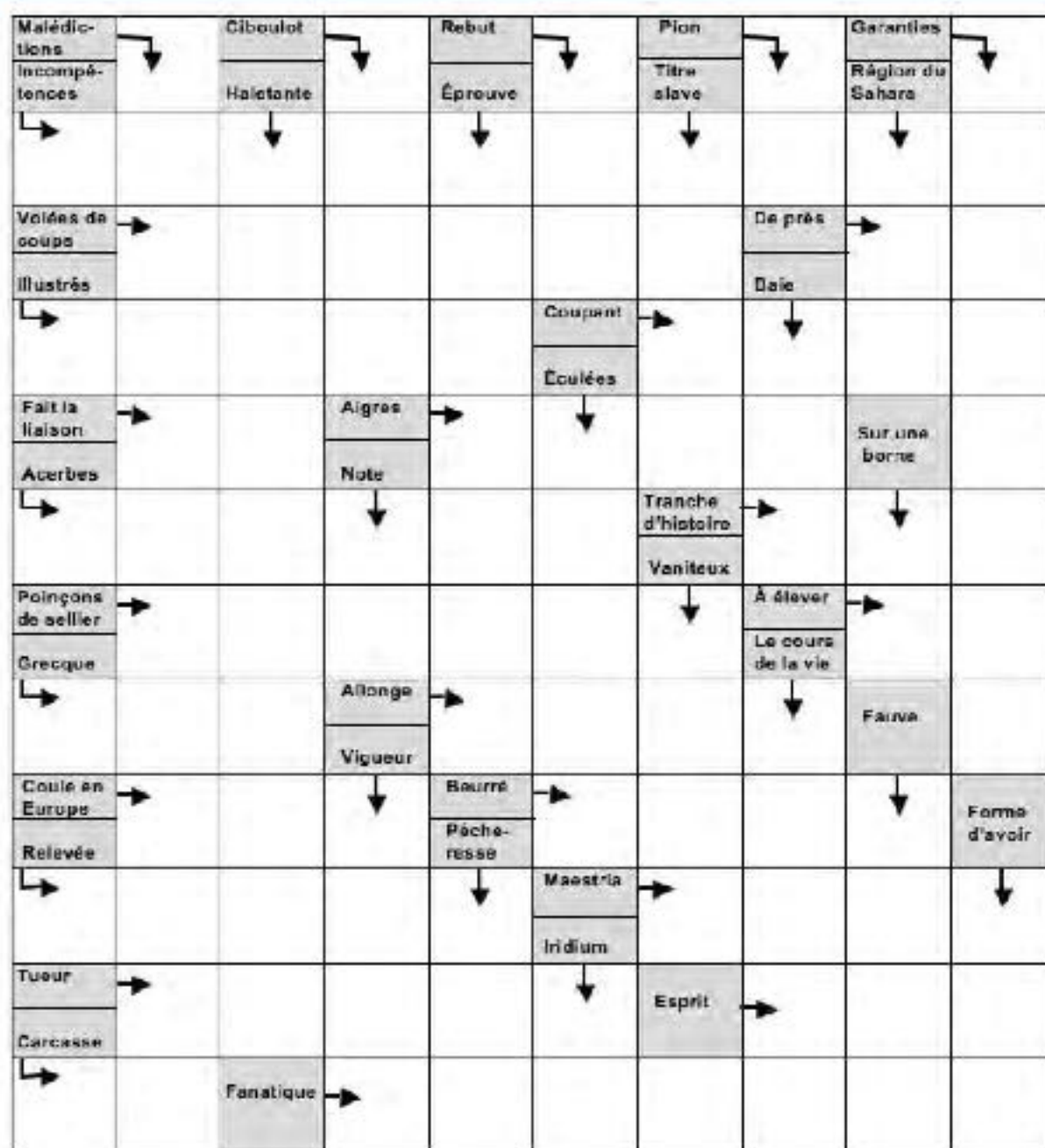
HORIZONTALEMENT

1 - Bouille - Récoltent les fruits de la campagne - 2 - C'est mieux de le prendre pur - Une bonne assise - 3 - Crier sous les bois - À réformer - 4 - Oiseau grimpeur - Prince troyen - 5 - Un peu de vinaigre - Le matin - Acide - 6 - Chlorées - Double voyelle - 7 - Habitude - Fin de participe - 8 - Chambres - 9 - Place en observation - Ville de fouilles - Se mirait dans le Nil - 10 - Elle vaut deux blanches - Conjonction - 11 - Sapée - Punaise d'eau - 12 - Outils de traçage - Outils de jardiniers.

VERTICALEMENT

1 - Agressive - En amont - 2 - Victime de son foie - Courbant l'échine - Demande - 3 - Tremblements - 4 - Éclat de rire - Reptile - 5 - Dans l'océan - Miser une somme d'argent - Routeurs sur pistes - 6 - De suite - Réfléchi - N'a plus rien à découvrir - 7 - Ouverture d'un violon - Réagir à la chaleur - En noir - 8 - Attaches - Suit le docteur - Pied de vigne - 9 - Se perdent au fil des ans - Carottées - Frotté - 10 - Vache - Défauts.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Détournement des biens de l'État (11 lettres)

E	E	T	N	A	T	A	P	E	R	E	I	S	I	R	E	C	R
M	R	E	D	U	L	E	R	P	T	N	A	N	E	V	A	E	E
S	N	E	R	E	N	I	A	S	P	D	E	G	E	A	T	S	A
A	O	E	G	I	N	I	A	R	F	E	R	N	I	R	I	F	C
R	I	T	G	A	V	R	I	I	N	E	G	M	A	R	F	R	E
A	T	N	A	P	I	A	A	R	E	I	A	I	P	A	O	N	E
M	R	I	I	D	N	N	L	A	N	B	T	E	B	O	O	N	S
E	E	E	N	T	O	V	V	E	L	B	R	L	N	R	A	E	I
S	S	T	E	R	I	E	B	E	E	O	E	E	I	L	E	C	V
S	S	E	M	L	R	R	N	B	I	N	R	V	L	N	U	N	E
E	A	A	A	S	I	O	E	A	R	N	A	E	I	O	D	E	D
U	L	I	I	S	I	R	E	A	A	E	R	T	M	S	N	N	U
O	N	O	I	T	L	P	S	V	S	G	N	T	O	I	E	I	T
R	N	B	C	U	A	S	I	A	I	S	R	E	N	V	T	M	I
P	L	I	E	T	U	O	B	E	M	D	E	A	G	E	E	E	V
E	V	R	E	R	R	E	T	N	E	A	E	O	I	A	V	O	R
E	N	R	E	N	O	I	S	A	V	E	N	N	I	N	T	E	E
G	E	R	M	E	E	G	A	L	A	T	E	T	T	R	E	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AFFABLE - AIMABLE - ALLERGIE - AMANT - ANORMAL - ASSEOIR - ASSERTION - ASSURER - AVENANT - AVERSION - AVIRON - BENIGNE - BONNE - BOUT - CERISIER - CROONER - EBERLUE - EMINENCE - ENTERRER - EPATANTE - ETALAGE - ETEINTE - ETENDUE - EVASION - EVENT - EVICTION - EVIDENT - GAINÉ - GERME - GIRON - GRAINE - LIMON - MARASME - PATERE - PRELUDE - PRIANT - PROUESSE - REFRAIN - REGAIN - REINE - RENEGATE - REPRISE - RETRAIT - RISIBLE - RIVAL - SAINE - SARI - SERVITUDE - VILAIN - VISEE - VISON.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Caustiques - 2. Hase - Lutte - 3. Irise - Iéna - 4. Rentrée - An - 5. EE - R.T.A - 6. Ma - Résulte - 7. Arcs - Dia - 8. Tétée - Pe - 9. Cri - Er - Tés - 10. Io - Erreurs - 11. Êtes - Ese - 12. Née - Astres.

VERTICALEMENT :

1. Chiromancien - 2. Aare - Ar - Rote - 3. Usine - Eti EE - 4. Sesterce - Es - 5. Er - Ester - 6. Il - Ers - Erres - 7. Quiétude - Est - 8. Ute - Ali - Tuer - 9. Etna - Taper - 10. Séante - Esses.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Collante - Deux - Aspe - Cotées - Mas - AA - Is - Sol - Arme - Nervi - Nu - At - Oi - Être - Âcreté - Usé - Opi - Ut - Irani - enne - Ages - Erres.

VERTICALEMENT :

Rodomont - Sigle - Létale - Aère - Élués - Roc - As - Axe - Aviron - An - Sari - Épie - Ta - A.M - Étier - Lèse - Ante - N.S - Psi - Ur - Unc - Tsé-tsé - Entes.

MOTS MASQUÉS
EREUTHOPHOBIE

Une tombe
vieille de 3 000
ans découverte
près de Louxor
(Égypte)

Des archéologues ont mis au jour une tombe vieille de 3.000 ans près de la ville de Louxor, dans le sud de l'Égypte, ont annoncé dimanche les autorités, qui espèrent stimuler le tourisme grâce à une série de découvertes. La tombe, celle d'un homme nommé Paser, a été révélée par une mission néerlandaise de l'université de Leiden, dans la nécropole thébaine de la région de Gourn, selon le ministère du Tourisme et des Antiquités. Les spécialistes estiment, grâce au style artistique caractéristique de ses inscriptions, que la tombe date de la période ramesside, qui s'étend sur les XIXe et XXe dynasties. Située à l'ouest d'un site funéraire connu, elle reprend la disposition traditionnelle des tombes privées thébaines du Nouvel Empire (1570-1069 av.J.-C.): une cour ouverte menant à une chapelle creusée dans la roche en forme de "T" inversé, avec des chambres funéraires sculptées au sous-sol. Les archéologues ont découvert dans la cour plusieurs éléments architecturaux bien conservés, notamment un banc en briques crues destiné à accueillir une stèle funéraire et un escalier flanqué de rampes menant à l'entrée. L'équipe qui a procédé aux fouilles a indiqué poursuivre les travaux de documentation et d'étude afin de déterminer qui était Paser et de mieux comprendre l'époque historique et archéologique. Cette découverte près de Louxor, l'un des sites archéologiques les plus importants du monde, a eu lieu alors que l'Égypte cherche à promouvoir de nouvelles découvertes pour stimuler le tourisme, ressource capitale de devises étrangères.

ONDA : versement avec effet rétroactif des allocations
de retraite complémentaire et de vieillesse

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé, dimanche, le versement au cours de cette semaine avec effet rétroactif, des allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du premier trimestre de l'année 2026, découlant de la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG), a indiqué un communiqué de l'ONDA. Par ailleurs, les allocations de retraite complémentaire et de vieillesse du deuxième trimestre 2026, calculées sur la base de la nouvelle augmentation en vigueur, ont également été versées, selon la même source. Cette opération a concerné "740 bénéficiaires" de

l'allocation de retraite complémentaire et "120 bénéficiaires" de l'allocation de vieillesse. L'allocation de retraite complémentaire est perçue par les adhérents ayant cotisé au Fonds social de l'ONDA depuis 15 ans accomplis à la date d'admission au bénéfice de la retraite et atteint l'âge légal de la retraite (60 ans). Concernant l'allocation de vieillesse, l'octroi de cette pension est soumis à des conditions liées notamment à l'affiliation et à l'âge légal de la retraite (60 ans). De plus, le bénéficiaire doit avoir un revenu mensuel inférieur à 80 % du SNMG, sans condition d'effectuer la période de service.



Mise en échec d'une tentative de contrebande
de 249 kg de kif traité à Sétif

La brigade régionale de lutte contre la contrebande de marchandises et de stupéfiants de la Direction régionale des douanes de Sétif a déjoué une tentative de contrebande de 249 kg de kif traité, indique un communiqué publié dimanche par ce corps constitué. Le document précise que l'opération a été menée la nuit en coordination avec l'Armée nationale populaire (5e région militaire), donnant lieu à la découverte de la drogue dissimulée à bord d'un camion destiné au transport de véhicules. L'opération, inscrite dans le cadre des efforts continus menés sur le terrain pour lutter contre la contrebande et le trafic illicite de drogues, illustre, selon le communiqué, l'efficacité de la coordination sur le terrain entre les services des douanes algériennes et les différents autres services de sécurité.

Des réseaux criminels transfrontaliers neutralisés
et plus de 6 quintaux de kif traité saisis
à Alger et Tlemcen

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont neutralisé, dimanche, des réseaux criminels transfrontaliers, avec l'arrestation de 17 narcotrafiquants et la saisie de plus de 6 quintaux de kif traité au niveau des wilayas d'Alger et Tlemcen, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts de lutte contre les barons de la contrebande et les narcotrafiquants, et suite à une exploitation efficace des informations, les personnels de la Gendarmerie nationale de la



wilaya d'Alger en 1ère Région militaire et de la wilaya de Tlemcen en 2ème Région militaire, ont mis fin, dimanche 12 juillet 2026, à l'activité de réseaux criminels transfrontaliers, par l'arrestation de 17 narcotrafiquants et à la saisie de 6 quintaux et

35 kilogrammes de kif traité et 1350 comprimés psychotropes, ainsi que 5 véhicules utilitaires et une motocyclette", précise la même source. "Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du Secteur

militaire de Ouargla en 4ème Région militaire, ont arrêté 2 narcotrafiquants et saisi un quintal de kif traité ainsi qu'un véhicule utilitaire et une somme d'argent provenant de cette activité criminelle, portant ainsi la quantité totale de kif traité saisie à plus de sept 7 quintaux", note le communiqué. "Cette opération qualitative dénote, une fois de plus, la mobilisation des unités de l'ANP en toutes circonstances, pour faire face et mettre en échec toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité du citoyen", ajoute la même source.

Deux morts
et 263 blessés
sur les routes
en 24 heures

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 263 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique lundi un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 888 interventions ayant permis de sauver 653 personnes de noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 201 autres et d'évacuer 33 autres vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant toutefois le décès d'une personne dans une plage interdite à la baignade à Boudouaou El-Bahri (Boumerdès) ainsi que de deux autres personnes dans des bassins d'irrigation dans les wilayas de Djelfa et Laghouat. Durant la même période, l'intervention des secours de la Protection civile a également permis de circonscrire deux incendies dans les wilayas d'Oran et M'sila, ayant causé des gênes respiratoires à 11 personnes. En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 197 incendies du couvert végétal, dont 30 incendies de forêts, dans plusieurs wilayas du pays, selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chacal et la Hyène (4)



Côte d'Ivoire : un autocar chute dans un
fleuve, 14 morts

Un autocar de transport interurbain assurant la liaison entre Odienné (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) et Yamoussoukro (centre), avec à son bord une cinquantaine de passagers, a chuté lundi dans le fleuve Bafing, dans le nord-ouest du pays, faisant au moins 14 morts, ont indiqué des sources sécuritaires. Selon ces sources, le véhicule est sorti de la route pour une raison encore inconnue, avant de plonger dans le fleuve. Un bilan provisoire fait état de 14 morts, de 40 blessés et de plusieurs disparus. Les équipes de secours poursuivent les opérations de recherche afin de retrouver les personnes portées disparues.

AUX POINGS

« C'est assurément une question qui sera examinée et débattue au sein des comités compétents après cette Coupe du monde. Lorsque l'on en organise une, il est important de la concevoir pour le monde entier, et pas seulement pour l'Europe et l'Amérique du Sud. Chaque nation devrait pouvoir rêver d'y participer »
Le président de la FIFA, Gianni Infantino, sur une possible Coupe du monde à 64 équipes





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 19 km/h
Humidité : 66%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 16 km/h
Humidité : 73 %

Dohr : 12h54
Assar : 16h45
Maghreb : 20h11
Îcha : 21h48

Mercredi 30
mouharam 1448
Sobh : 03h54
Chourouk : 05h41

MARCHÉ GAZIER

L'Algérie à la première place en Espagne

Les données d'Enagás, le gestionnaire du réseau gazier espagnol, indiquent que l'Algérie a conservé sa position de premier fournisseur de gaz à l'Espagne au cours du premier semestre 2026, en captant 33,9 % des importations totales du marché espagnol.

Plus précisément, selon les mêmes données, les exportations algériennes vers l'Espagne, de janvier à juin 2026, ont atteint environ 64,23 térawattheures (TWh), en hausse par rapport à la même période en 2025 (61,57 TWh). Dans le détail : ces livraisons se composaient de 59,63 TWh de gaz naturel et de 4,59 TWh de gaz naturel liquéfié (GNL), devançant ainsi les États-Unis (29,4 %) et la Russie (19,7 %). En juin, l'Algérie a été le premier fournisseur de gaz de l'Espagne, avec 10 460 gigawatt-heures (GWh) fournis (40,3 %) ; la Russie a dépassé les États-Unis en termes d'exportations de gaz vers l'Espagne et devient le deuxième fournisseur. Les États-Unis ont glissé à la troisième place avec une part de marché de 12 % ; le Nigeria arrivait en quatrième position, fournissant 11,7 % du total. En mai dernier, l'Algérie s'est repositionnée à la première place parmi les exportateurs de gaz vers l'Espagne, avec une part de 42,6 %, totalisant 13,37 térawattheures, contre 8,14 térawattheures au cours du même mois de 2025. Les spécialistes ont fait constater que cette performance confirme la fiabilité et la compétitivité du gaz algérien sur le long terme, acheminé principalement via le gazoduc Medgaz qui relie directement Beni Saf à Almería. La position de leader occupée par l'Algérie sur le marché gazier espagnol est confortée par le réchauffement des relations entre les deux pays entamé depuis quelques mois après une période de tension aujourd'hui dépassée. Pour rappel, en mars dernier, le ministre des Affaires étrangères, de l'Union euro-



péenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, José Manuel Albares Bueno, en visite à Alger, avait souligné, dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui avait accordée le président Abdelmadjid Tebboune, que l'Algérie est un « partenaire stratégique » et un « ami » avec lequel l'Espagne entretient des relations humaines et des intérêts communs, notamment en matière de stabilité en Méditerranée et en Afrique. Le ministre espagnol avait évoqué le caractère privilégié des relations avec l'Algérie, « un pays voisin avec lequel nous partageons des liens étroits ». Au plan économique, « en 2025, le volume des échanges a atteint 8,5 milliards d'euros », avait-il rappelé, ajoutant que les exportations de l'Espagne vers l'Algérie ont « triplé l'année dernière par rapport à l'année précédente ».

LE GAZ ALGÉRIEN SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Les données publiées début juillet par l'Autorité italienne de régulation de l'énergie, des réseaux et de l'environnement (ARERA) dans son rapport annuel 2025 ont fait ressortir la première place occupée par l'Algérie parmi les fournisseurs de gaz naturel de l'Italie. En effet, la

part de l'Algérie dans les importations italiennes est de 36,1 % avec un volume d'environ 22,2 milliards de mètres cubes de gaz algérien durant l'année 2025. Dernièrement, la livraison de la première cargaison de GNL à destination de l'Allemagne, a confirmé que le Groupe Sonatrach est engagé dans une stratégie de diversification de ses exportations gazières. Des informations récentes sur le marché européen du gaz publiées par l'Energy Research Unit basée à Washington et par le Forum des pays exportateurs de gaz ont indiqué que l'Algérie est un acteur majeur dans ce marché. Un rapport examiné par l'Energy Research Unit avait montré que l'Algérie a été le principal moteur de l'augmentation des importations européennes de gaz par gazoduc qui ont continué d'enregistrer une croissance annuelle depuis début 2026. Un autre rapport publié par le Forum des pays exportateurs de gaz a noté que l'Algérie a été le principal fournisseur africain de gaz à l'Europe, assurant environ 17,4 % des importations de gaz de l'Union Européenne transportées par gazoduc, via le gazoduc Medgaz vers l'Espagne et le gazoduc Transmed à travers l'Italie, en plus de sa contribution à l'augmentation des importations européennes de GNL.

M'hamed Rebah

SOUS-RIRE



MARCHÉ PÉTROLIER Le Brent en hausse à plus de 77 dollars

Les cours du pétrole montaient, hier, soutenus par l'annonce de l'Iran ce weekend d'une nouvelle fermeture du détroit d'Ormuz, « jusqu'à nouvel ordre », et des frappes d'une ampleur sans précédent survenues depuis le cessez-le-feu du 8 avril. En effet, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, prenait 1,84% à 77,41 dollars, tandis que celui de son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en août, montait de 1,86% à 72,74 dollars.

L. Z.

DEUXIÈME
ANNIVERSAIRE DE LA
MORT DE MOHAMMED
DEIF

Hommage appuyé au chef de la résistance

À l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Mohammed Deif, chef d'état-major des groupes armés palestiniens et commandant général des Brigades Ezzedine al-Qassam, branche armée du Hamas, plusieurs factions de la résistance palestinienne ainsi que le mouvement de résistance ont publié des communiqués saluant sa mémoire. Dans un communiqué diffusé hier, les factions de la résistance palestinienne ont décrit Mohammed Deif comme une figure emblématique du mouvement armé, affirmant qu'il avait constitué, pendant quatre décennies, l'un des piliers du projet de résistance en Palestine et dans la région. Selon ce texte, il se serait opposé aux tentatives de règlement du dossier palestinien perçues par ces groupes comme visant à effacer leur cause. Le communiqué le présente comme une source d'inspiration pour plusieurs générations de Palestiniens, et met en avant son rôle dans la préparation de l'offensive du 7 octobre 2023, connue côté palestinien sous le nom d'opération « Déluge d'Al-Aqsa », dont il est considéré par ces mouvements comme l'un des principaux artisans. Les factions affirment également qu'il est resté actif jusqu'à ses derniers instants, engagé selon elles dans la défense de la cause palestinienne. Le texte insiste enfin sur la continuité de la lutte armée, affirmant que le sacrifice de Deif « restera un carburant » pour ce que les auteurs du communiqué appellent leur combat contre l'occupation sioniste.

« UNE RÉFÉRENCE POUR PLUSIEURS GÉNÉRATIONS PALESTINIENNES »

De son côté, la résistance a publié une déclaration distincte affirmant que Mohammed Deif « restera une référence pour les générations palestiniennes » dans ce que le mouvement présente comme sa marche vers la liberté et la fin de l'occupation. Le communiqué ajoute que son héritage demeurera, selon les termes du mouvement, présent dans la mémoire nationale palestinienne.

LA TRANSFORMATION D'UNE COLONIE PRÈS D'EL-QODS DÉNONCÉE

Dans un communiqué séparé publié le même jour, la résistance a condamné l'annonce par l'entité sioniste de la transformation de la colonie de Guivat Zeev, construite sur des terres proches d'Elqods-Est occupée, en municipalité à part entière. Le mouvement a qualifié cette décision de « nouvelle agression grave » et l'a inscrite, selon lui, dans une politique plus large de colonisation, d'annexion et de déplacement de population en Cisjordanie occupée. La résistance a réaffirmé sa position selon laquelle toute décision sioniste concernant les colonies en Cisjordanie est nulle et non avenue au regard du droit international, et a appelé la communauté internationale et les Nations unies à aller au-delà des simples condamnations verbales pour prendre, selon ses termes, des mesures concrètes face à la politique de colonisation. M. Seghilani